

RAPPORTS 2024

COMMISSIONS NATIONALES D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE

RAPPORT DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE.....	5
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
VOS NOUVEAUX RÉFÉRENTS DE COMMISSIONS POUR 2025-2028.....	8
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ SLALOM.....	10
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ SPRINT – MARATHON - PARACANOË	15
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE.....	26
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DRAGON BOAT.....	28
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE FREESTYLE.....	32
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE KAYAK POLO.....	36
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN RACING/VA'A.....	43
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE WAVESKI	51
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE JUGES & ARBITRES	53
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT ET FORMATION	55
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ESIND	73
RAPPORT DE LA COMMISSION MINI-PAG	80
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MEDICALE	83
RAPPORT DE LA COMMISSION PAGAIE SANTE	87

RAPPORT DU PRÉSIDENT



Pascal BONNETAIN
Président de la FFCK

Bonjour,

2024 fut une année riche, fantastique mais aussi dense pour la FFCK.

Nous sommes ravis des excellents résultats de nos athlètes olympiques et paralympiques qui ont remporté des médailles d'or, d'argent et de bronze dans des compétitions très médiatisées. De nombreux sportifs d'autres disciplines sont devenus champions du monde.

Bravo à tous, sportifs, entraîneurs et dirigeants !

La Maison des Sports de Pagaie est désormais au cœur des équipements de canoë-kayak. Après des jeux olympiques et paralympiques réussis, un déménagement important et des élections fédérales tumultueuses, nos instances fédérales ont été installées avec enthousiasme. Merci aux agents de la FFCK qui se sont fortement investis.

L'assemblée générale de la FFCK approche à grand pas.

Vous trouverez ci-joint les rapports de toutes les commissions.

Merci pour ce travail riche et important réalisé par les nombreux bénévoles, dirigeants et cadres. Ces comptes rendus, ces expériences et ces témoignages sont indispensables pour la vie et l'animation de notre grande famille du canoë-kayak et des sports de pagaies.

Faute de temps et d'éléments probants, nous n'avons pas pu rédiger tous les rapports qui traditionnellement sont dans ce document.

Vous ne découvrirez les rapports du Président, de la Secrétaire Générale et du Trésorier que le jour de notre assemblée générale du 12 avril.

Car depuis notre élection du 14 décembre dernier, nous, le COMEX avec Agnès, Anne-Lise, Clémence, Marie, Maryse, Pauline, Babak, Jean Luc, Germinal, Patrick, et Mathurin, nous découvrons la FFCK sous un nouvel angle. La gestion du quotidien et de l'actualité est très intéressante mais chronophage. Nous prenons le temps de comprendre les actions déjà engagées que nous réorientons, comme les règles de sélections, le séminaire des cadres, le changement du logiciel des licences et la rencontre de nos nombreux partenaires. Nous avons installé le conseil d'administration et les 19 commissions avec leurs présidents.

Nous avons lancé un audit financier pour mieux comprendre nos comptes 2024 et préparer le budget 2025. Nous avons travaillé sur l'organisation des événements sportifs. Nous avons eu le plaisir d'assister à toutes les AG des comités régionaux et lancé la campagne du projet sportif fédéral.

Heureux d'accueillir Julien ISSOULIÉ comme DTN. Fort de son expérience à la natation, dès le 1^{er} mai, il gèrera les équipes, pilotera nos projets, organisera les états généraux du sport de haut niveau et rencontrera rapidement les sportifs, les entraîneurs, les cadres et les dirigeants

Ensemble nous pourrons enfin développer notre projet pour :

- Garantir les accès de nos pratiques et développer nos 14 disciplines dans les trois milieux : eaux vives, eau calme et eau salée
- Performer dans toutes les disciplines en valorisant les jeunes
- Devenir la fédération référente sur la transition écologique
- Lutter contre toutes les formes de violences, notamment sexuelles et sexistes.
- Être exemplaire en matière d'inclusion, de parité et de handicap
- Favoriser systématiquement la concertation et la transparence

Je vous remercie

Bonne lecture

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Maryse VISEUR
Secrétaire Générale

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous prie de trouver dans ce document unique les bilans des commissions de notre Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie sur la saison passée.

Ce document dresse un état des lieux des actions menées au sein des différentes commissions et met en lumière les avancées qu'elles ont pu réaliser au service du développement, de la structuration de nos disciplines, tout comme des axes de progrès à privilégier sur cette olympiade.

Au cours de cette période passée, chaque commission a œuvré pour répondre aux enjeux spécifiques de son domaine, qu'il s'agisse de la formation, de la compétition, du développement territorial, de l'environnement ou encore des jeunes et des loisirs.

Ce bilan reflète le travail collectif des bénévoles et des acteurs fédéraux qui ont pu contribuer au dynamisme du canoë-kayak en France.

Je vous invite à prendre connaissance des réalisations marquantes voire des perspectives envisagées pour la saison à venir.

Ce document est également l'occasion pour la nouvelle gouvernance de saluer l'implication de tous ceux qui œuvrent, sur le terrain comme en instance, pour promouvoir notre passion commune et faire rayonner nos disciplines à tous les niveaux.

Je sais que nous pouvons compter sur vous pour faire de cette olympiade 2025-2028 un exemple à tous les niveaux en nous accompagnant dans la mise en place du programme sur lequel nous avons été élus.

À bientôt,

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Georges LE PALLEC

Président du Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'Administration a tenu sa première séance le 25 janvier 2025. Faisant suite au Conseil Fédéral le Conseil d'Administration reprend les prérogatives. Il reste un organe de décision et de conseil avec une responsabilité importante sur le bon fonctionnement de la fédération. Grâce à l'évolution apportée par nos nouveaux statuts, il voit sa représentation élargie aux représentants des athlètes, du corps arbitral et des entraîneurs. Ces derniers apporteront leur expertise et un retour opérationnel des corps qu'ils représentent garantissant une meilleure efficacité du fonctionnement du Conseil d'Administration.

Nos 23 membres de ce tour de table élargi représentent un très haut niveau d'expériences et de compétences dans tous les domaines des activités de la fédération. Avec quatre présidents de comité régionaux et départementaux, quatre présidents de clubs, trois présidents de commissions nationales, six anciens vice-présidents et un ancien président de la fédération, deux athlètes de haut niveau trois juges et entraîneurs de niveau international, le Conseil d'Administration est armé pour assurer les missions qui lui sont confiées.

Des membres du Conseil d'Administration se sont positionnés en référents des commissions nationales afin de mieux accompagner nos travaux et nos décisions.

En soutien du projet fédéral et de l'équipe du COMEX qui le met en œuvre, nous avons établi quatre priorités portées par la constitution de quatre groupes de travail.

- La première concerne la mise en œuvre de six orientations stratégiques associées à des actions concrètes pour favoriser la féminisation et la mixité.
- La deuxième vise à préparer la constitution d'une commission nationale ayant mission d'assurer des actions de prévention, de formation et de soutien pour faire face aux violences sexistes et sexuelles. Elle coordonnera un réseau national de référents et agira en collaboration avec la cellule Stop violences et les commissions concernées (Éthique et Déontologie, Enseignement-Formation, sport santé).
- La troisième intéresse nos statuts et règlements intérieurs afin de les rendre plus lisibles et applicables pour ainsi garantir un meilleur fonctionnement du réseau fédéral et de ses instances.
- La quatrième adresse directement nos clubs sur le constat de la disparition de presque deux cents clubs sur la dernière décennie, avec la conviction que notre représentation sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin est fondamentale pour le développement de la fédération.

Sur la proposition du président fédéral, nous avons également constitué un groupe afin d'accompagner les travaux sur l'audit financier et la présentation budgétaire.

Un programme ambitieux pour une équipe expérimentée qui s'attachera, dans son rôle aux côtés du Comité Exécutif, à faire rayonner notre fédération auprès de ses membres et la faire reconnaître pour sa capacité à innover.

VOS NOUVEAUX RÉFÉRENTS DE COMMISSIONS POUR 2025-2028

Commissions Nationales d'Activités

CEL MAR PARA

Daniel BONIN
dbonin@ffck.org
06 82 64 21 76

JEUNE / MINI PAG

Maxime LIGNEREUX
mlignereux@ffck.org
06 43 11 99 82

SLALOM

Sophie DELAGE
sdelage@ffck.org
06 62 73 51 65

OCR VA'A

David SZLACHTA
dszlachta@ffck.org
06 69 11 76 19

FREESTYLE

Jérémie DEMALINE
jdemaline@ffck.org
06 98 29 97 36

DESCENTE

Mathias GERARD
mathias.gerard@gmail.com
06 79 97 00 94

DRAGON BOAT

Patrick FAUDOT
pfaudot@ffck.org
06 61 17 15 47

WAVESKI

Corentin MENOUE
cmenou@ffck.org
06 83 00 09 75

KAYAK POLO

Co-Présidence
Virginie BRACKEZ
vbrackez@ffck.org
06 71 09 04 00
Mathieu LOIR
mloir@ffck.org
06 48 86 99 24

JUGES ARBITRES

Anne CAYREL
acayrel@ffck.org
06 61 56 98 00

MEDICALE

Philippe GRIPON
pgrippon@ffck.org
06 07 87 84 19

Commissions Transversales

ESPACES, SITES ET ITINERAIRES DE LA NAVIGATION DURABLE - CO-PRESIDENCE

Philippe CAILLEBOTTE
cpn.ckardeche@gmail.com
06 12 64 10 67
Georges DANTIN
gdantin@ffck.org
06 87 53 63 74

ENSEIGNEMENT FORMATION

Samuel BONVALET
sbonvalet@ffck.org
06 09 66 66 28

PAGAIE SANTE - CO-PRESIDENCE

Catherine PAOLETTI
cpaoletti@ffck.org
06 33 70 23 91
Olivier COSTE
ocoste@ffck.org

Commissions statutaires

COMMISSION DISCIPLINAIRE 1^{ERE} INSTANCE

Didier BOUCHER
aline16@wanadoo.fr
06.16.24.11.41

COMMISSION DISCIPLINAIRE D'APPEL

Edwige BAKKAUS
edwigebakkaus@yahoo.fr
06.15.22.03.53

COMMISSION DISTINCTION

Vincent HOHLER
vhohler@ffck.org
06 07 80 51 93

COMMISSION D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

Jacques THIOLAT
jthiolat@ffck.org
06 59 11 21 79

COMMISSION PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Yannaïck VANDAMME
yvandamme@ffck.org
07.69.84.29.00

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ SLALOM



Franck LACROIX

Président de la Commission Nationale

La démarche utilisée en 2024 : une réunion hebdomadaire ou bimensuelle selon les périodes ou les sujets à traiter entre membres de la Commission.

Trois réunions en visio avec les présidents de commissions régionales slalom pour avoir leurs avis.

Une fois par an, nous organisons des états généraux avec les clubs (visio).

Petit changement cette année : en raison des multiples championnats de France, la réunion avec les représentants des Régions ne s'est pas faite. Il a été décidé de maintenir ce choix au vu des multiples occasions de se retrouver au cours de l'année lors de visios.

Quelques données statistiques :

Évolution du nombre de participants effectifs sur les Coupes de France N3 et N2 depuis 2022 :

N3			
	2022	2023	2024
K1H	620	758	715
K1D	130	163	143
C1H	231	310	284
C1D	50	94	89
Total	1031	1325	1231

N2			
	2022	2023	2024
K1H	211	181	176
K1D	100	104	107
C1H	74	84	85
C1D	32	45	45
Total	417	414	413

Répartition par catégories d'âge en 2024 :

		U15	U18	U23	U34	M35	M45	M55	Total	H	D
N3	2023	447	416	144	95	91	95	37	1325	1068	257
	2024	373	381	177	98	73	88	41	1231	999	232
N2	2023	41	149	146	60	33			429	266/301	163/200
	2024	35	144	131	65	26	9	3	413	261/309	152/190

En 2024, 15,5% des hommes et 20% des femmes ne participent aux courses en N2.

Entre 2023 et 2024, la diminution du nombre d'athlètes est de 7% (6,5% chez les hommes et 9,7% chez les femmes).

Le nombre total de compétiteurs était de 3 350 athlètes en 2024 contre 3410 en 2023 et 3 314 en 2022.

Les changements de 2024 :

- Format des finales N2 et N3 et championnat de France individuel U15/U18/U23/équipages : Q1, Q2, finale
- Suppression de la compétition "Championnat de France des clubs"
- Championnat de France Master : est différencié du Championnat de France estival une année/2 ; l'année de Bourg St Maurice, celui-ci a lieu sur un autre site
- Championnats de France U15 et U18 sur le site de Vaires à l'occasion de l'OËK'UP

La projection sur 2025 :

- En test pour 2025 :
Un juge pour 4 embarcations, l'objectif étant de ne pas défavoriser les petits clubs.
Inscription du juge lors des inscriptions compétiteurs, afin de faciliter le travail de l'organisateur et du juge-arbitre. Pour les N1, l'organisateur doit recruter au moins 8 juges hors région afin de garantir la neutralité.
- Une projection sur plus long terme au moins pour les courses N1 en obligeant un turn-over et en fonction de l'exploitation des bassins selon la période d'eau.
- La formation :
 - Des juges
 - Actualisation des supports de formation
 - Examen de juge national sur la 3^e N3 pour les 5 interrégions

1934 juges régionaux, dont 32 % de femmes
80 juges nationaux dont 44% de femmes
32 juges internationaux dont 44% de femmes
 - Des organisateurs :
Le cahier des charges de l'organisateur a été mis à jour
Poursuite du travail sur le logiciel FF Compet

D. L'animation Kayak Cross :

Faire progresser le nombre de compétiteurs et notamment de compétitrices.

Une animation simple et compréhensible par tous, ouverte à tous les licenciés FFCK avec une pagaie verte eau vive.

Toute structure peut organiser et pratiquer le Kayak Cross. Promouvoir la discipline auprès du plus grand nombre et prouver que la discipline est praticable dès le plus jeune âge.

De nombreuses échéances sur la France en 2025 :

- Run Slalom à la Réunion : 7 et 8 février - ICF ranking
- Py Cup Pau : 8 et 9 mars
- Championnat d'Europe Senior : 14 au 18 mai
- Coupe du Monde n°2 Pau : 12 au 15 juin
- Championnats du Monde juniors et U23 Foix : 8 au 13 juillet
- ICF Ranking Epinal : 22 au 24 août

Nos champion(ne)s de France à l'honneur :

Championnat de France U15 :

SLALOM			KAYAK CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	Lina Belhaddad	Léo Royé	Britta Jung	Martin Lapèze
C1	Adélie Courrech Du Pont	Martin Lapèze		
C2M	Camille & Thomas Berthelmy Mercuriali			
C2H		Jo Rivrin-Delfosse & Antonin Trotta		
C2D	Adélie Courrech du Pont &			

Championnat de France U18 :

SLALOM			KAYAK CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	Léna Quémerais	Alois Brucher	Eyleen Vuilleumier	Martin Cornu
C1	Eyleen Vuilleuier	Elouan Debliquy		
C2M	Irène Combes & Mathéo Sénéchault			
C2H		Charli Rudinger & Thibaud Korn		
C2D	Margot Renaudineau & Rachel Claveul Zerbib			

Championnat de France élite U18 :

SLALOM		
	DAMES	HOMMES
K1	Camille Vuitton	
C1	Léna Quémerais	Martin Cornu

Championnat de France élite U34 :

SLALOM			KAYAK CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	Coline Charel	Anatole Delassus	Emma Vuitton	Boris Neveu
C1	Marjorie Delassus	Jules Bernardet		

Championnat de France U34 :

C2D	C2H	C2M
Sophie Staudt & Fransiska Granzow	Hugo & Jules Latimier	Loric Bertrand & Delore Leanne Lemal

Championnat de France M35 :

SLALOM		
	DAMES	HOMMES
K1	Caroline Loir	Etienne Daille
C1	Caroline Loir	Baptiste Tappero
C2H		Julien Darcillon & François Hémidy
C2M	Frédérique Merle & Frédéric Boob	

Nos médaillé(e)s olympiques :



C1H : Nicolas Gestin
médaillé d'Or, Champion Olympique !



K1H : Titouan Castryck
médaillé d'Argent, Vice-Champion Olympique !



Kayak-Cross dames : Angèle Hug
médaillée d'Argent, Vice-Championne Olympique !

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ SPRINT – MARATHON - PARACANOË



Daniel BONIN

Président de la Commission Nationale

Bilan saison de fond 2024

Championnats régionaux de Fond :

- 11 régions ont organisé au moins un championnat régional
- 136 clubs ont participé aux régionaux de Fond.

Championnats de France de Fond :

- 99 clubs ont participé aux Championnats de France à Mantes la Jolie
- 43 clubs remportent au moins une médaille.

Nombre d'embarcations :

- 118 clubs (96 en 2023)
- 1 167 compétiteurs (1005 en 2023)
- 829 monoplaces (783 en 2023)
- 268 biplaces (251 en 2023)
- 69 quatre places (69 en 2023)
- 74 courses

Juges et gestion de courses :

- 17 juges et officiels étaient en poste sur ce championnat, pour la bonne tenue de celui-ci.
- Une formation gestionnaire de courses a été dispensée pendant l'évènement.

L'organisation :

Le club de Mantes la Jolie a su une nouvelle relever le défi d'organiser ces championnats de France de Fond.

Un GRAND MERCI à toute l'équipe de bénévoles qui s'est mobilisée pour faire de ces championnats une réussite



The poster features a central image of a male kayaker in a red vest and sunglasses, paddling a white kayak on blue water. The background is a clear blue sky. At the top, there are logos for FFCK, the French Olympic Committee, and ASM Mantes la Jolie. The main title 'CHAMPIONNAT DE FRANCE CANOË-KAYAK & PARACANOË' is prominently displayed in white and yellow. Below the title, the dates '13 & 14 AVRIL 2024' and the event name 'Fond - 5000m' are shown. The location 'Stade Nautique International Didier SIMOND MANTES-LA-JOLIE' is indicated with a location pin icon. The bottom of the poster is a yellow banner containing various sponsor logos (including SEPE ICHSE, Mantes la Jolie, Yvelines, Région Île-de-France, 20 ANS TERRE DE SOUËS, FFCK, CMA, m, CSAFTI, DCZ COUVERTURE) and social media icons for Instagram and Facebook, along with the website 'www.asmcanoekayak.com'.

Bilan championnats de France vitesse Gravelines 2024

Championnats de France de Vitesse :

- 1 015 compétiteurs : 775 cadets à vétérans + 240 minimes
- 81 clubs plus la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane
 - Sur 500 mètres :
 - 887 bateaux
 - 415 monoplaces
 - 350 biplaces
 - 122 quatre-places
 - Sur 200 mètres :
 - 752 bateaux
 - 448 monoplaces
 - 213 biplaces
 - 90 quatre-places
 - Equipes minimes des régions :
 - 14 régions
 - 35 équipes (une région pouvant présenter plusieurs équipes)
 - 240 compétiteurs minimes présents
 - 124 monoplaces
 - 61 biplaces
 - 100 quatre-places avec le 3 000 mètres
 - 95 départs de courses
 - 14 équipes obtiennent au moins une médaille représentant 12 régions

Félicitations à tous ces jeunes pour le beau spectacle qu'ils nous ont fourni ainsi qu'aux clubs formateurs et les cadres qui les ont accompagnés sur ce championnat.

Juges et gestion de courses :

20 juges et officiels ont officié pour le bon déroulement de ces championnats

Systèmes de départs automatiques :

La FFCK a mis à disposition 2 lignes de départs automatiques. Il serait impossible de tenir le programme horaire de courses, elles permettent aussi une équité totale sur la ligne de départ.

L'organisation :

Le comité régional des Hauts de France a su relever le défi d'organiser ces championnats de France sur un site complètement adapté ou toutes les infrastructures sont pratiquement permanentes. Les clubs des Hauts de France se sont mobilisés pour rendre une telle organisation possible. Un grand merci à tous les bénévoles et au sens large, à tous les acteurs qui ont œuvré autour de ce bel évènement.

L'organisation périphérique était parfaite ainsi que l'installation du plan d'eau et les éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la compétition.

A noter que cette organisation s'est déroulée sans aucun soutien du siège fédéral.

Encore un grand MERCI au comité régional des Hauts de France et ses bénévoles de nous avoir accueilli.



Bilan championnats de France marathon au grau du roi

Championnats de France Marathon longue distance :

- 58 clubs français
- 421 bateaux inscrits

Juges et gestion de courses :

19 juges et officiels ont veillé au bon déroulement de ce championnat

L'organisation :

Le club du Grau du Roi a su nous proposer un beau championnat en mettant en place un parcours et un portage digne d'une telle organisation.

Ils ont obtenu de la ville de bloquer une route afin de pouvoir stationner les remarques et minibus des clubs. La météo clémente et le vent modéré nous auront permis d'assister à de belles empoignades.

Encore un grand MERCI au club du GRAU du ROI de nous avoir accueilli.



Bilan global saison 2024

Une bonne participation à toutes nos compétitions inter régionales et nationales.

- **Corps arbitral :**

Nos juges internationaux ont officié sur les championnats d'Europe et du monde en sprint et marathon. La nomination des juges passe une proposition de la FFCK puis une validation par l'ECA ou l'ICF. Malheureusement il n'y a pas de la place pour tous, en général un seul représentant par pays est retenu.

Nos juges nationaux ont quant à eux assuré le jugement sur toutes les compétitions du niveau régional au national, merci à eux pour leur investissement et « professionnalisme ». Pour qu'une compétition puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, il faut :

- Un organisateur
- Des compétiteurs
- Et des juges

24 juges ont pu participer au jugement lors de JO de sprint puis 12 aux Jeux Paralympiques. Une belle expérience pour toutes et tous qui auront pu vivre ces 2 évènements de l'intérieur.

Projet saison 2025

- Revoir l'animation nationale pour coller au futur programme olympique ainsi qu'au projet fédéral.
- Mise en place d'une plateforme pour la diffusion des résultats en « Live » ouverte à un plus large public que nos publications par WhatsApp sur nos compétitions.
- Revoir la formation et la validation de la partie spécifique juge.

- **Les classements :**

Classement par points : 172 clubs ont participé à l'animation nationale

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
3	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
4	OLYMPIC C.K. AUXERRE
5	S.P.N. VERNON
6	STRASBOURG EAUX VIVES
7	UNION SPORTIVE DE CRETEIL
8	CANOE CLUB LILLOIS
9	ASPTT DIJON CANOE KAYAK
10	ENTENTE SPORTIVE ANJOU

Classement par médaille : 61 clubs ont obtenu au moins une médaille

1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES
3	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
4	OLYMPIC C.K. AUXERRE
5	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
6	S.P.N. VERNON
7	STRASBOURG EAUX VIVES
8	ASS. SPORTIVE MANTAISE
9	BOULOGNE CANOE KAYAK
10	ENTENTE SPORTIVE ANJOU

Classement Jeunes : 85 clubs classés

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
3	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
4	ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES
5	OLYMPIC C.K. AUXERRE
6	STRASBOURG EAUX VIVES
7	S.P.N. VERNON
8	ASS. SPORTS DES CHEMINOTS
9	ASPTT DIJON CANOE KAYAK
10	CANOE KAYAK LAVAL

Classement Paracanoë : 20 clubs classés

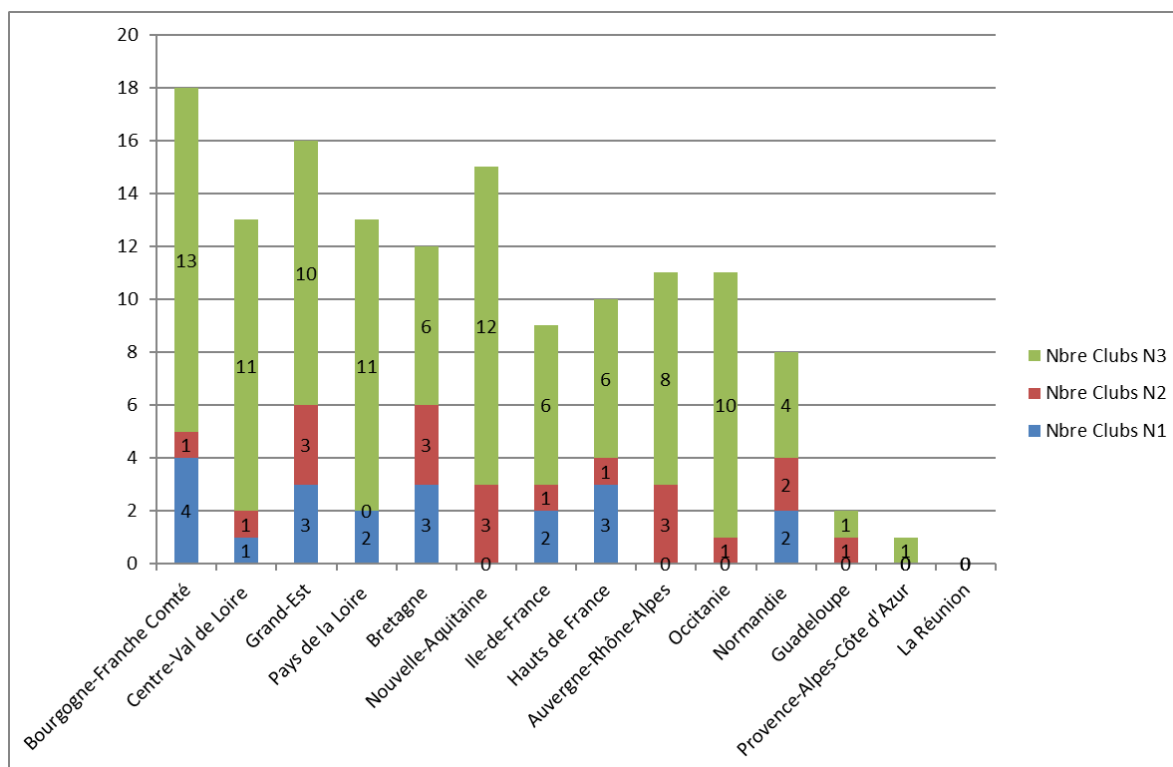
Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	E.N.B.C.K. BORDEAUX
3	3 RIVIERES PAGAIES MONTAUBAN
4	PAGAIE ORLEANS METROPOLE
5	BOULOGNE CANOE KAYAK
6	CANOE KAYAK CLUB DE TOURS
7	CANOE CLUB NIVERNAIS
8	CANOE KAYAK LAVAL
9	CHARLEVILLE MEZIERES C.K.
10	OLYMPIC C.K. AUXERRE

Classement des régions au championnat de France minime :

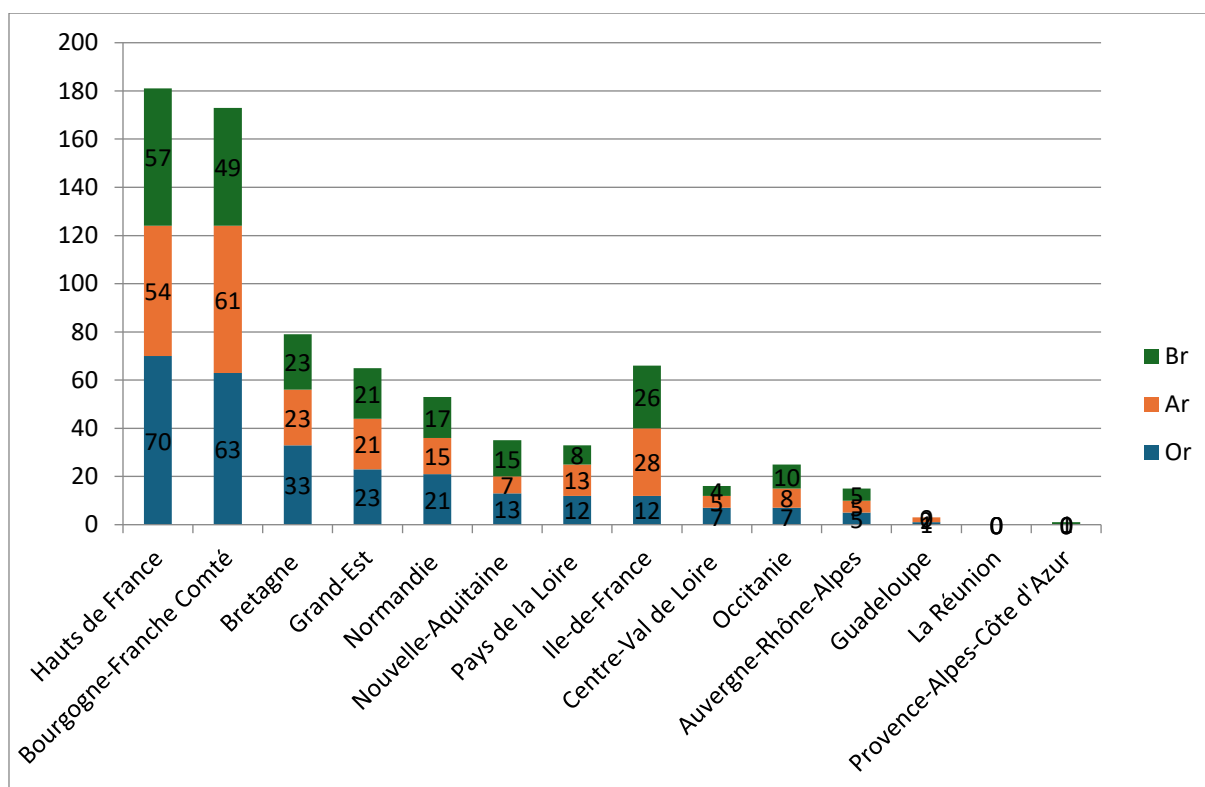
Clas	Région	Equipe	Région	Points	Médailles		
					Or	Ar	Br
1	BRETAGNE 1	03_1	CR03	309	4	1	9
2	BOURGOGNE FRANCHE COMTE 1	02_1	CR02	299	5	5	1
3	HAUTS DE FRANCE 1	06_1	CR06	278	8	2	1
4	NOUVELLE AQUITAINE 1	09_1	CR09	264	1	3	2
5	GRAND EST 1	05_1	CR05	251		4	1
6	CENTRE VAL DE LOIRE 1	04_1	CR04	196	1	1	
7	BRETAGNE 2	03_2	CR03	184			
8	PAYS DE LA LOIRE 1	11_1	CR11	183	1		1
9	ILE DE FRANCE 1	07_1	CR07	150		1	
10	AUVERGNE RHÔNE ALPES 1	01_1	CR01	118			1
11	BOURGOGNE FRANCHE COMTE 2	02_2	CR02	117		1	
12	HAUTS DE FRANCE 2	06_2	CR06	113		1	2
13	NORMANDIE 1	08_1	CR08	105		1	
14	REUNION 1	24_1	CR24	97			2
15	GUADELOUPE 1	20_1	CR20	55			
16	OCCITANIE 1	10_1	CR10	50			
17	GRAND EST 2	05_2	CR05	45			
18	NORMANDIE 2	08_2	CR08	32			1
19	ILE DE FRANCE 2	07_2	CR07	31			
20	PAYS DE LA LOIRE 2	11_2	CR11	26			
21	HAUTS DE FRANCE 3	06_3	CR06	24			
22	AUVERGNE RHÔNE ALPES 2	01_2	CR01	19			
23	HAUTS DE FRANCE 4	06_4	CR06	13			
24	NOUVELLE AQUITAINE 2	09_2	CR09	10			
25	ILE DE FRANCE 3	07_3	CR07	9			
26	GUADELOUPE 2	20_2	CR20	8			
27	HAUTS DE FRANCE 5	06_5	CR06	5			
28	AUVERGNE RHÔNE ALPES 3	01_3	CR01	3			
29	HAUTS DE FRANCE 6	06_6	CR06	3			
30	GUYANE 1	21_1	CR21	2			
31	BRETAGNE 3	03_3	CR03	1			
32	GUADELOUPE 4	20_4	CR20	1			
33	GUADELOUPE 5	20_5	CR20	1			
34	GUADELOUPE 3	20_3	CR20	1			
35	CENTRE VAL DE LOIRE 2	04_2	CR04	1			

Quelques statistiques :

Répartition des clubs par Niveaux					
REGIONS	N° Région	Nbre Clubs N1	Nbre Clubs N2	Nbre Clubs N3	Total
Bourgogne-Franche Comté	CR02	4	1	13	19
Grand-Est	CR05	3	3	10	18
Bretagne	CR03	3	3	6	16
Hauts de France	CR06	3	1	6	13
Normandie	CR08	2	2	4	8
Ile-de-France	CR07	2	1	6	15
Pays de la Loire	CR11	2	0	11	16
Centre-Val de Loire	CR04	1	1	11	19
Nouvelle-Aquitaine	CR09	0	3	12	16
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	0	3	8	13
Occitanie	CR10	0	1	10	11
Guadeloupe	CR20	0	1	1	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	1	1
La Réunion	CR24	0	0	0	0
Total =	14	20	20	99	168



Classement des régions par médailles					
REGIONS	N° Région	Or	Ar	Br	Total
Hauts de France	CR06	70	54	57	181
Bourgogne-Franche Comté	CR02	63	61	49	173
Bretagne	CR03	33	23	23	79
Grand-Est	CR05	23	21	21	65
Normandie	CR08	21	15	17	53
Nouvelle-Aquitaine	CR09	13	7	15	35
Pays de la Loire	CR11	12	13	8	33
Ile-de-France	CR07	12	28	26	66
Centre-Val de Loire	CR04	7	5	4	16
Occitanie	CR10	7	8	10	25
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	5	5	5	15
Guadeloupe	CR20	1	2	0	3
La Réunion	CR24	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	1	1
Total =	14	267	242	236	745



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE



Mathias GERARD

Président de la Commission Nationale

La descente, l'esprit de la rivière en compétition

La saison 2024 de Descente a été riche d'une année pleine, avec 5 sites de compétitions N1 et 2 sites pour les championnats de France.

Le début de saison 2024 fut marqué par des niveaux d'eau élevés et des crues importantes, diamétralement opposé au début de saison 2023 qui était marqué par une forte sécheresse. Au-delà de quelques compétitions qui durent être annulées ou déplacées, la modification par le changement climatique de certains de nos parcours alpins en particulier nous rappelle l'adaptation à avoir dans la pratique de nos milieux naturels.

En 2024, les courses N1 classique et sprint se sont déroulées sur des parcours variés, avec un début de saison marqué par des manifestations d'envergure. La classique N1 de Lavault-St-Anne en février sur les gorges du Cher a lancé la saison nationale. Ce parcours a su depuis quelques années devenir un site de Descente reconnu et parfaitement adapté aux premières N1. La double N1 Classique et Sprint de Vigeois/Uzerche sur la moyenne Vézère, avec plus de 450 participants, un niveau d'eau idéal, au week-end de Pâques, a rendu une très belle compétition sur un parcours accessible mais restant technique.

D'autres N1 de début de saison ont su proposer de belles compétitions, mais avec moins de compétiteurs. La N1 Sprint de St Laurent Blangy début mars, par son emplacement géographique éloignés des territoires pratiquants de manière soutenue la Descente, a vu finalement un nombre de compétiteurs suffisants pour être à l'équilibre, grâce à son label ECA cup (coupe d'Europe Sprint Descente) et la venue de plusieurs délégations étrangères. Ce qui n'a pas été le cas de la dernière N1 classique de la saison, sur le Drac. Malgré un parcours idéal pour la Descente et un niveau d'eau parfait, la position un peu excentrée du site et un calendrier peu favorable à 2 deux semaines des championnats de France Classique, a vu un faible de nombre de compétiteurs. Les sites moins centraux doivent bénéficier d'un calendrier favorable pour attirer suffisamment de clubs, et également d'un label supplémentaire (ECA cup ou courses de sélections pour les équipes de France).

Le championnat de France Classique et Mass-Start s'est déroulé mi-mai sur la Haute-Vézère à Treignac. Il était important d'organiser deux ans après les championnats du monde de Treignac une manifestation nationale d'envergure, afin de capitaliser sur l'héritage des mondiaux 2022 de Treignac. L'organisation et l'accueil fut comme toujours parfaitement exécuté. Treignac s'inscrit encore plus que jamais comme le site de référence de la Descente en France.

La seconde partie de la saison fut orientée sur le Sprint. Une N1 de Sprint fut organisée par le club de Vienne sur le bassin de St-Pierre De Bœuf. Le championnat de France Sprint, couplé aux U15 était positionné dans l'événement phare de cette fin d'olympiade sur Vaires sur Marne avec l'Oëk'Up. Une réussite globale et totale qui a mis en avant, si besoin était, la force de la descente et son dynamisme. Cet événement de fin de saison, couplant championnats de France U15 des régions, championnats de France U15 individuel, finale coupe de France et parfois championnats de France Sprint, permet de clôturer les saisons sportives de la plus belles des manières, dans le partage et la compétition.

Nouvelle olympiade

Sur la prochaine olympiade 2025-2028, finalement, une partie de l'équipe de la commission nationale Descente a reconduit ses fonctions. Suite aux élections plénières, confirmées par le Conseil d'Administration, la (nouvelle) équipe est composée de :

- Mathias GERARD (Président, coordination, liens fédération)
- Boris MEISSNER: gestion de course, calendrier
- Fabienne HABRIOUX: liens ECA/ICF, liens corps arbitral
- Alban PLANCHAIS: lien équipe de France et animation
- Laurent URVOIS: développement Descente dans les territoires
- + chargé de missions
- Florian LEMARCHAND: classements et listes de sélectionnés
- Philipe PAOLETTI: conseiller spécial

Les principaux projets sont les suivants :

- Définir avec chaque région un plan de développement d'organisations de manifestations nationales ;
- Inciter les comités régionaux à naviguer sur les sites locaux : créer une action pilotée par la commission à destination des régions pour le développement d'un site ;
- Créer un document d'aide à la pratique de la descente pour les clubs ; Echange des bonnes pratiques sur la Descente ;
- Formation de juges et gestionnaire de course ;
- Finaliser l'automatisation de la gestion des courses et affichages des résultats ;
- Sécuriser le retour sur La Plagne

La saison 2025 s'ouvre avec encore des incertitudes sur les sites des championnats de France classique. Cela nous oblige à sécuriser d'autres sites de pratique pour la Descente, et en particulier le site de La Plagne, tout en conservant les sites clefs comme Treignac et l'Ubaye.

Bonne saison 2025 !



Affiche championnats de France 2024 à Treignac

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DRAGON BOAT



Patrick FAUDOT

Président de la Commission Nationale

Bilan de l'Olympiade 2021 - 2024

Bilan de la Commission Nationale

1er défi : reprendre notre activité suite à la crise de la Covid, qui ne fut effective seulement qu'en 2022.

Au début de cette Olympiade, nous avons décidé en accord avec la Commission Pagaies Santé que le Commission Nationale Dragon Boat ne développerait que l'animation en compétition. Ce qui n'empêche pas les deux CNA d'échanger régulièrement sur les aspects techniques lié à la pratique.

Le développement de la pratique en compétition a repris sa marche en avant avec une croissance constante pour atteindre 48 équipages alignés lors du championnat de France en 2024 (record de participation)

Avec 12 DB20, 18 DB10 Standard, 12 DB10 Master et 6 DB10 U21.

497 compétiteurs ont participé à l'animation Nationale en 2024 dont 411 lors du Championnat de France

Au cours de l'olympiade, la pratique s'est maintenue en ou renforcée dans 5 régions : Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Grand Est, Ile de France, Occitanie

Et 2 nouvelles régions ont rejoint l'animation Nationale : les Hauts de France et la Normandie

79 clubs ont été classés à la Coupe de France de Dragon Boat de l'animation nationale au cours de l'Olympiade.

La création de la **Coupe de France Indoor** sur la période hivernale (janvier, février et mars) à partir de 2023 a permis de renforcer les équipages des clubs qui y participent. Compétition en salle sur ergomètre en équipe mixte de 6 compétiteurs, avec 2 sélectives et une finale

La finale 2024 ayant rassemblé **176 compétiteurs**.

Merci aux clubs organisateurs de ces compétitions nationales lors de l'olympiade : AG Gérardmer CK, AS Mantaïse CK, Belfort ACK, SN Besançon CK, CDCK de l'Aisne, DB Divonne les Bains, Pagaies des Bords de Saône, Reims Olympique CK et La pagaye Wasseyenne.

Merci également aux juges et officiels qui permis à ces compétitions de se tenir dans de bonnes conditions.

Le Dragon Boat est une discipline encore récente en France (le premier championnat de France date seulement de 2012) et chaque année nous accueillons avec grand plaisir de nouveaux clubs et compétiteurs sur notre animation nationale, il y a encore beaucoup de régions à développer.

Mais on constate une évolution constante et surtout un niveau de performance des clubs en très nette hausse.

La qualité de la formation dans les clubs ainsi que les certifications de barreurs mises en place par le Commission Nationale ont contribué à cette croissance.

Nos points à améliorer :

- Développer plus la pratique jeune, un jeune pagayeur en Dragon Boat en compétition, c'est à partir de 15 ans.
- Se doter d'outil de jugement des arrivées et départs de courses plus performants.
- Renforcer l'appropriation du dispositif Pagaies Couleurs comme moyen de formation dans les clubs.
- Renforcer les liens avec les animations et formations régionales.
- Poursuivre notre conquête de territoire dans les régions où le Dragon Boat n'est pas encore développé en compétition.
- Poursuivre notre politique de formation de nouveaux juges et permettre à certains de devenir Juges Internationaux.

Pour terminer, un **merci particulier aux membres la Commission Nationale** qui se sont investis au cours de cette période :

- Xavier BEUZEVILLE en charge des Juges et certification de barreur
- Thomas ARGENSON en charge des classements et certification de barreur et référent technique sur les compétitions
- Agathe SANANIKONE puis Emilie BALLAN en charge de la communication
- Isabelle MACHEFER en charge du suivi du projet
- Karine CAIVEAU en charge du lien avec la Commission Pagaie Santé
- Patrick MASSON Référent technique et manager de l'équipe de France
- Théo VAREY en charge des certifications de barreur et référent technique sur les compétitions
- Jean Luc SOLLER référent gestion de course

Ainsi que :

- Carole CHEVIET référente du Bureaux Exécutif auprès de la CNA
- Lionel FRAISSE référent DB à l'animation nationale pour son soutien lors de ces 4 années

Sans oublier les présidents-tes des commissions régionales avec qui nous avons étroitement travaillé.



Bilan de l'Equipe de France de Dragon Boat :

Même si l'équipe de France n'est normalement pas une prérogative de la Commission Nationale, L'animation Nationale et le soutien fort d'une partie des clubs sont indispensables à la structuration et au développement de notre équipe de France.

La CN Dragon Boat est donc de fait très fortement impliquée dans le développement et le soutien à nos équipes de France, vitrine de la performance. Bien sûr en lien étroit avec le manager de l'équipe Patrick MASSON qui depuis de nombreuses années remplit cette mission.

Equipe de France globalement en difficulté sur cette olympiade mais beaucoup d'espoirs à la suite de l'année 2024.

2021 et 2023 pas d'équipe

2022 : Equipe peu compétitive faute de candidatures en nombre suffisant....



2024 : Nouveau projet de développement (2024-2025)

Avec intégration d'une équipe Master qui a apporté une nouvelle dynamique de groupe

A noter le gros investissement de certains clubs en soutien l'Equipe de France

9 clubs représentés en équipe de France

Décision d'aligner 2 équipes DB10 : Sénior et Master

3 regroupements des candidats à l'Equipe de France la veille des compétitions Indoor

2 collectifs sélectionnés : 1 DB10 Sénior Mixte

1 DB10 Master M 40 Mixte

Plus à partir de cette base, constitution de bateaux genrés

1 DB10 Open (Homme)

1 DB10 Femme

Championnat d'Europe EDBF à Racice - Rep Tchèque (3 au 7 juillet)

La participation Fédérale ayant été mise sur cette échancre (Sénior uniquement)

Les 4 bateaux sont entrés en Finale A - 5 médailles (record)

DB10 Sénior Mixte : **Argent sur 500m** / **Bronze sur 2000 m** / 4^{ième} sur 200 m

DB10 Master Mixte : 4^{ième} sur 500m / 4^{ième} sur 2000 m / 6^{ième} sur 200 m

DB10 Open (Homme) : **Argent sur 500m** / **Bronze sur 2000 m** / **Bronze sur 200 m**

DB10 Femme : 5^{ième} sur 500m / 4^{ième} sur 2000 m / 5^{ième} sur 200 m

Avec une excellente ambiance et complicité entre les compétiteurs.

Championnat du monde ICF à Puerto Princessa - Philippines (29 oct au 2 nov)

Initialement cette échéance n'était pas prioritaire dans le calendrier de l'équipe de France

La décision d'y participer a été motivée par le fait que celle-ci était qualificative pour les World Games de 2025 (pour le top 10 des nations)

Une seule équipe DB 10 Sénior mixte sélectionnée sur la base du collectif de Racice et du volontariat pour les participants (cout environ 2 500 €/pers)

Résultats décevants (pas de finale) et très en dessous des attentes, le niveau de la compétition était extrêmement relevé.

Malgré ce Championnat du monde difficile, le projet bâti sur 2 saisons : 2024 - 2025 est toujours d'actualité avec pour objectif de pouvoir **sélectionner et aligner 4 bateaux compétitifs en 2025** : DB10 U18, DB 10 Standard, DB 10 M40 et DB10 M50 :

Avec le soutien actif des clubs qui organisent les rassemblements les veilles des épreuves Indoor afin de permettre à ces collectifs de pagayer ensemble
2 échéances en 2025 :

Championnat d'Europe (ECA) en Italie à Spresiano du 4 au 7 Juin

Championnat du Monde à en Allemagne à Brandenburg du 16 au 20 juillet

Et avec également pour objectif de candidater en France pour accueillir une compétition internationale lors de la nouvelle olympiade

Plénière de janvier 2025 :

Suite à la plénière du 25 janvier, la commission nationale est toujours présidée par Patrick FAUDOT entouré des membres suivant :

- Thomas ARGENSON en charge des classements et certification de barreur et référent technique sur les compétitions
- Emilie BALLAN en charge de la communication
- Xavier BEUZEVILLE en charge des Juges et certification de barreur
- Carole CHEVIET en charge des relations avec ECA, ICF, et IDBF
- Sophie GAUME en charge des règlement inter et recherche de partenaires

Complétée par des chargés de mission :

- Karine CAIVEAU en charge du lien avec la Commission Pagaie Santé
- Isabelle MACHEFER en charge du suivi du projet
- Patrick MASSON Référent technique et manager de l'équipe de France
- Jean Luc SOLLER référent gestion de course
- Théo VAREY en charge des certifications de barreur et référent technique sur les compétitions

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE FREESTYLE



Jérémie DEMALINE

Président de la Commission Nationale

L'année 2024 ne fut de tout repos pour la commission nationale freestyle, où nous avons fait face à quelques difficultés concernant le changement climatique, mais aussi face à des outils informatiques obsolètes.

La saison sportive a été marquée par l'annulation de deux compétitions nationales. Notre traditionnel rendez-vous sur le bassin de Tournon Saint Martin (36) n'a pas pu être honoré, en mai 2024, suite à une avarie sur une digue en décembre 2023. Face à l'importance des travaux et du coût pour le moment, nous n'avons aucune visibilité sur le temps que les travaux vont prendre.

Le Longues beach (63), en juin dernier n'a pas pu voir le jour suite à des obstacles coincés dans l'ouvrage. Le niveau d'eau important n'a pas permis aux locaux de pouvoir déblayer un tronç et des branches d'arbres.

Au final, nous n'avons eu que 2 courses nationales sur cette saison en plus du championnat de France : Millau (12) lors des Natural Games et Saint Pierre de Bœuf (42).

Lors de ces deux compétitions nationales nous avons pu rassembler 70 compétiteurs.

Par ailleurs, un nouveau lieu de compétition a vu le jour en avril 2024. Le club d'Eymontiers (87), a organisé une compétition off à Broussas. Le free kayak tour limousin est né. La commission nationale remercie les organisateurs de ce nouvel événement. Ce dernier à rassembler 30 compétiteurs, ce qui est pour une première édition, une réussite.

Depuis de nombreuses années, nous mettons l'accent sur le développement de freestyle au féminin. Un stage est organisé, tous les ans, qui rassemble 20 kayakistes. En 2024, ce stage a eu lieu le week-end du 8 au 12 mai à Millau.

La Commission Nationale remercie chaleureusement les organisateurs ces manifestations ainsi que les bénévoles et juges qui ont été sollicités.

CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Le championnat de France de kayak et canoë freestyle a eu lieu à Vaires sur Marne pendant l'événement Oèk'up. Mais quel événement ! La commission nationale freestyle tient à remercier les organisateurs de cette semaine de kayak.

Nous avons mis à disposition des bateaux freestyle afin que les jeunes des autres disciplines puissent les utiliser. Cette mise à disposition a été un franc succès.

Cet événement a mis en évidence la possibilité de coupler des week-ends de compétitions de plusieurs disciplines. Une réflexion doit être faite pour le calendrier 2026 de coupler le freestyle avec le slalom et/ou la descente et/ ou le raft.

Voici les résultats du championnat de France :

- KHM : 1- Romain PLANCHAIS 2- Thibault LECOINTE 3- Aymeric DOLLAT
- KDU19 : 1- Marine ISAAC 2- Soizic DEMALINE 3- Océane MICHAUD
- KDU15: 1- Anaëlle GABARD 2- Elise DUCASSE 3- Romane CARRIE
- KHU15 : 1- Manyh HAMMACHA 2- Augustin GOMBERT 3- Arthur GENOVESE
- KHU18 : 1- Rémi TEILLERIE 2- Fabio GELLION 3- Malik CHASSING
- KHU19 : 1- Tom DOLLE 2- Lucien SCHREIBER 3- Corentin REAU
- CDU19 : 1- Soizic DEMALINE
- CHU19 : 1- Tom DOLLE 2- Jean-Yves MOUSTROU 3- Florentin ABEL



L'INTERNATIONAL :

En mars 2024, nous avons procédé à la sélection pour les membres de l'équipe de France sur le bassin de Millau, afin de préparer le championnat d'Europe de Graz en Autriche.

L'équipe de France est composée de :

- Pour les kayaks dames U19 : Marine IZAC, Julie Huet, Soizic DEMALINE
- Pour les kayaks dames U18 : Anaëlle GABARD
- Pour les kayaks hommes U19 : Tom DOLLE, Thomas RICHARD, Lucien SCHREIBER, Corentin REAU, Floriant BARACHON
- Pour les kayaks hommes U18 : Remi TEILLERIE, Malik CHASSING, Fabio GALLION, Lenny, DELMOTTE, Maël DOILLON
- Pour les canoës dames : Soizic DEMALINE
- Pour les canoës hommes : Tom DOLLE, Abel THEVENET, Jean-Yves MOUSTROU

En mai, une petite délégation s'est déplacée à Platling pour les coupes du monde de kayak freestyle. Cette édition a été marquée par une montée des eaux subite ce qui n'a pas permis de terminer comme il se doit la deuxième manche de ces coupes du monde.

Nous pouvons noter les belles places en kayak et en canoë de Tom DOLLE.

Le championnat d'Europe de Graz s'est tenu du 27 au 31 août 2024.

Nous pouvons noter le très bon résultat en canoë homme, puisque Tom DOLLE décroche la 01^{ère} place et Jean-Yves MOUSTROU la 2^{nde} place.

La France termine 3^{ème} nation derrière l'Angleterre et la Pologne et devant l'Allemagne.

CLIMAT :

Après une année 2023 marquée par une sécheresse importante, 2024 a été marquée par d'importantes précipitations, ce qui a compliqué la préparation et la pratique de notre discipline.

Ces difficultés de gestion des niveaux d'eau sont notre quotidien et ces difficultés ne vont que croître durant les prochaines années. Nous devons en être conscient pour la gestion des calendriers de compétitions et essayer de trouver des solutions pérennes.

CALENDRIER 2025 :

Calendrier National des FKT'N 2024 :

- 15 et 16 Mars à Millau (12) Sélectif équipe de France
- 17 et 18 Mai Veigné (37)
- 30 et 31 Août à Longues (63)

Championnat de France :

- 27 et 28 Septembre à Saint Pierre de Bœuf (42)

Calendrier Régionale des FKT'R 2024 :

- 19-21 Avril à Eymontiers/ Broussas (87)
- 26-27 Avril à Saint Seurin sur l'Isle (33)

Calendrier International :

- Coupe d'Europe : 28-29 juin à Millau
- Championnat du Monde : 16-21 juin à Platling (Allemagne)

INFORMATIQUE :

Notre discipline pour la gestion des courses utilise un logiciel « maison ». Ce logiciel n'est pas un outil FFCK et des interférences se font dans la communication entre les 2 entités.

Il y a eu le projet de réaliser un outil FFCK courant 2023. Nous étions plus que serein dans la réalisation de ce projet, malheureusement, il nous a été annoncé que cette réalisation n'était pas une priorité et pour l'heure qu'aucune date ne peut nous être proposé. Ce qui nous oblige à gérer les courses via le free kayak tour.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la commission qui gèrent cet outil informatique. Ils n'ont pas la tâche facile.

De plus, nous avons demandé le remplacement de nos différents ordinateurs. Nous pensions pouvoir les récupérer lors du championnat de France à Vaires sur Marne. Malheureusement à l'heure où j'écris ces lignes, aucune date n'est avancée. Les ordinateurs actuels ont plus de 10 ans et leurs connectiques sont très fragiles. A n'importe quel moment ces derniers peuvent lâcher et mettre les juges et le chef juge dans une position délicate.

Nous espérons le déblocage pour le remplacement de ces ordinateurs soit réaliser dans les plus brefs délais.

FREESTYLE, SPORT DE HAUT NIVEAU :

En fin 2024, nous avons appris que notre discipline conserve son statut de sport de haut niveau. C'est une excellente nouvelle pour notre discipline, mais cette décision, nous oblige.

Sur l'olympiade précédente, la France s'est classée à une moyenne de 3.5^{ème} place mondiale.

Le freestyle français doit profiter de ces 4 prochaine années pour booster la relève et se maintenir dans le top 3 mondial.

La nouvelle commission nationale freestyle est déterminée à relever le défi. L'objectif prioritaire de l'olympiade se résume à un développement des clubs et des jeunes par 3 critères obligatoires associés.

Avoir :

1. Un club (pratiquant le freestyle)
2. Un spot (à proximité)
3. Une université (proche)

A l'heure actuelle, un seul club réuni ces trois critères, le club de Longues (Clermont-Ferrand 63).

Quatre clubs auraient le potentiel à court terme : Metz (57), Torcy (77), Cessons (35) et Pau (64).

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE KAYAK POLO



Virginie BRACKEZ

Co-présidente de la Commission Nationale



Matthieu LOIR

Co-président de la Commission Nationale

La commission nationale Kayak Polo

Coprésidence : Virginie BRACKEZ et Matthieu LOIR

Membres : David DROUAL, Laurent GARRIGUE, Marion ROBERT et Eric VIGNET

Délégué technique référent Kayak Polo : Camille RICHER

Après presque une année sans présidence de commission, la CNA Kayak polo a retrouvé un président. Ou plutôt, deux co-présidents !!

Avec la candidature de Virginie Brackez et de Matthieu Loir, la CNA kayak polo devient la première commission nationale à expérimenter un fonctionnement avec une co-présidence.

La composition de la CNA se trouvait également modifiée. Suite démission de Charline Heudre, Marion Robert a rejoint en début d'année la Commission Nationale Kayak polo. Charline reste chargée de mission à la CNA, nous la remercions pour son investissement.

L'activité notable de la CNA en 2024 :

- Gestion des championnats,
- Élaboration des Annexes 2024,
- Assurer le développement et la qualité de l'arbitrage,
- Assurer sa présence au sein des instances : conseil fédéral, ECA, ICF...

Différents travaux ont été initiés en partenariat avec les clubs et les bonnes volontés, avec pour but de définir les futurs contours de nos différents championnats. Ces travaux ont été réalisés grâce des réunions distancielles et un suivi du projet a été assuré par Camille Richer alias Kamin.

Ces réunions ont permis notamment de :

- Confirmer la mixité dans nos championnats jusqu'à la nationale 2,
- Reconduire la division Nationale d'Excellence mixte,
- Faire évoluer les transitions entre championnats : une formule de jeu plus respectueuse de l'implication (du niveau sportif) sur le weekend grâce à une formule de rencontres entre l'ensemble des équipes présentes au playdown,
- Favoriser le modèle de performance du jeune sportif, à travers des formats de compétition en 4 contre 4 pour les U15,
- Faire évoluer la temporalité des calendriers en favorisant notamment deux « fêtes du kayak polo » : une en juillet pour les nationales 1 et les jeunes et la deuxième en octobre pour les playdown et coupe de France.

Merci à toutes et tous pour votre investissement dans cette co-construction !

Les chargés de mission 2024 :

Sainte Martine Denis	RC N2
Tapin Thomas	RC Nem
Robert Marion	RC N1D
Garcia Angèle	
Meyer Camille	
Bonora Raphael	RC N3 Nord-Ouest
Pilorge Tanguy	RC N3 Sud-Ouest
Duquenne Damien	RC N3 Nord-Est
Jambel Quentin	RC N3 Sud-Est
Droual David	RC U18
Saulnier Frédéric	RC U15
Loir Matthieu	RC Coupe de France Dames et Hommes
Droual David	RC U21
Droual David	RC Coupe de France U15

Organisations :

Le kayak polo se porte bien :

- 91 clubs engagés en compétitions nationales et régionales,
- 1035 joueuses et joueurs engagés sur au moins un match national ou régional,
- 12 compétitions officielles dont
 - o 6 championnats de France : N1D, N1H, U18, U15, U21D, U21H,
 - o 2 championnats nationaux et 1 championnat interrégional avec ½ finales et finale nationales (N2, N3, NEM),
 - o 3 coupes de France (CFD, CFH, CF15),
 - o Des championnats régionaux : Bretagne, Ile de France, Grand Est, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes, Normandie, Hauts de France...Aussi bien adultes que jeunes.

National :

La saison nationale a été marquée quant à elle par plusieurs événements majeurs, les finales des championnats de France jeunes et les playoffs à Thury-Harcourt en juillet, les championnats de France des régions U21 ans à Vern-sur-Seiche en septembre, ou la Coupe de France seniors à Avranches en octobre.

Elle s'est terminée en novembre par la Coupe de France jeunes sur le site olympique de Vaires-sur-Marne à côté du siège fédéral, à l'occasion d'un événement plus vaste : l'OËK'UP. Cet événement préparé longtemps en amont, a permis aux jeunes de profiter pleinement, de voir et de participer à d'autres disciplines, grâce à une forte mobilisation des CTS et de membres de la CNA. Une franche réussite !!



International :

Après Thury-Harcourt en 2023, le Canoë Kayak Club de Saint-Omer a démontré une nouvelle fois ses compétences dans l'organisation d'événements internationaux en accueillant en juin 2024 une manche de la Coupe d'Europe des Nations (ECA Cup).

Retour en Normandie en juin 2025, mais cette fois, c'est le Canoë Club d'Avranches qui recevra les meilleures nations européennes pour une manche de l'ECA Cup, preuve encore de la confiance accordée aux clubs français par l'European Canoe Association.



Beaucoup plus loin de chez nous, c'est jusqu'en Chine que le savoir-faire français s'est exporté cet automne. En effet, sur les recommandations de l'ICF, le comité d'organisation des Championnats du Monde 2024 de Deqing a fait confiance à l'équipe KPI (kayak-polo.info) pour gérer les scores et classements de l'événement. C'est donc une 4ème étoile à leur maillot après Thury-Harcourt 2014, Welland 2018 et Saint-Omer 2022.

L'ensemble du bureau de la CNA et son CTS référent étaient d'ailleurs présents à Deqing durant ces Championnats du Monde, chacun dans son rôle (athlète ou entraîneurs Équipe de France, arbitre internationale, équipe KPI).

Cette équipe gère également tous les événements internationaux de kayak polo qui ont lieu sur le territoire français.

Arbitrage :

En 2023 deux formations avaient eu lieu à Dinard au Nord-Ouest et l'autre à Angoulême au Sud-Ouest.

En ce qui concerne 2024, une nouveauté cette année était l'ajout du tronc commun Formation nationale Arbitrage. Deux formations ont eu lieu à Dinard au Nord-ouest et Décines au Sud-est en début d'année avec une trentaine de participants reçus en tant qu'arbitres nationaux stagiaires.

Il est toujours difficile de trouver des cadres pour l'encadrement de cet enseignement qui est cependant primordial pour notre sport.

Résultats :

International :

A Saint-Omer, les Equipes de France seniors terminent 5ème (H) et 4ème (D) de la manche ECA Cup de juin, tandis que les U21 terminent 5ème (H) et une belle 2ème place pour les dames.

Lors des Championnats d'Europe des Clubs à Bacoli (ITA) en septembre, les avranchinais terminent au pied du podium (4^e) tandis que Corbeil-Essonnes termine 10ème. Les dames d'Avranches et Acigné reviennent avec une 6ème et 7ème place.

Enfin, c'est une pluie de médailles et de trophées que ramènent les français des Championnats du Monde ICF de Deqing : médaille de bronze pour les U21 hommes, médaille d'argent pour les seniors hommes, médaille d'or pour les U21 dames, trophée du meilleur buteur pour Ndiaye Elage (ASEV Condé sur vire) en U21 hommes avec 20 buts marqués, et trophée de la meilleure nation devant l'Espagne pour récompenser l'ensemble des médailles françaises. Les seniors dames doivent se contenter d'une 9ème place.

Le résultat de l'équipe senior hommes leur permet également d'être qualifiée pour les World Games en août 2025 en Chine.



National :













Sur le plan national, le club d'Avranches remporte à nouveau le titre de Champion de France Nationale 1 Hommes. Avec un autre titre de Champion de Nationale 3, les autres résultats sportifs et l'investissement sans faille dans l'organisation et la vie fédérale, le club remporte pour la 3ème année consécutive le Classement National des Clubs, devant le club de Saint Domineuc 3 Rivières, et le club d'Acigné.

Chez les féminines, c'est l'équipe de Montpellier qui termine avec le titre de Championne de France Nationale 1 Dames.







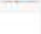


En 2025, suite à leurs résultats en saison régulière dans leur championnat respectif, l'équipe féminine d'Acigné ainsi que l'équipe masculine d'Avranches sont déjà qualifiées pour les championnats d'Europe des clubs en Pologne en septembre.

Ci-dessous l'ensemble des classements des compétitions nationales :

Hommes

Equipe	Pts	J	G	N	P	F	+
 Avranches I	78	22	18	2	2	0	131
 Corbeil-Essonnes I	78	22	18	2	2	0	103
 Acigné I	67	22	14	3	5	0	103
 Saint-Omer I	64	22	13	3	6	0	91
 Montpellier I	61	22	12	3	7	0	93
 Condé-sur-Vire I	59	22	12	1	9	0	96
 Saint-Nazaire I	49	22	8	3	11	0	68
 Saint-Gregoire I	46	22	8	0	14	0	83
 Vertou I	40	22	5	3	14	0	71
 Vern-sur-Seiche I	40	22	6	0	16	0	55
 Lille Métropole I	38	22	5	1	16	0	55
 Pont-d'Oulley I	29	22	2	1	19	0	52

Dames

Equipe	Pts	J	G	N	P	F	+
 Acigné I F	61	16	15	0	1	0	94
 Avranches I F	59	16	14	1	1	0	117
 Montpellier I F	53	16	12	1	3	0	94
 Pont-d'Oulley I F	41	16	8	1	7	0	89
 Corbeil-Essonnes I F	37	16	7	0	9	0	60
 CD Loire-Atlantique II F	35	16	6	1	9	0	63
 CD Loire-Atlantique I F	34	16	6	0	10	0	63
 CR AURA I F	19	16	1	0	15	0	27
 CR Bretagne I F	19	16	1	0	15	0	13

PlayOff Hommes

1		Avranches I
2		Corbeil-Essonnes I
3		Montpellier I
4		Acigné I
5		Saint-Omer I
6		Condé-sur-Vire I
7		Saint-Grégoire I
8		Saint-Nazaire I

PlayOff Dames

1		Montpellier I F
2		Acigné I F
3		Avranches I F
4		Corbeil-Essonnes I F
5		CD Loire-Atlantique I F
6		Pont-d'Oully I F
7		CR AURA I F
8		CD Loire-Atlantique II F

Nationale 3 - Finales

1		Avranches II
2		Acigné II
3		Auxerre I
4		Corbeil-Essonnes II
5		Muret I
6		Avion I
7		Nantes I
8		Orsay I
9		Grenoble I
10		Château-Thébaud I
11		Condé-sur-Vire II
12		Cestas I

Championnat National Excellence Mixte

#	Equipe	Pts
1		60
2		51
3		40
4		39
5		36
6		35
7		31
8		30
9		26

Championnat de France -18

1		Avranches 18 I
2		Thury-Harcourt 18 I
3		CD Loire-Atlantique 18 I
4		CR Bretagne 18
5		Corbeil-Essonnes 18
6		Pont-d'Oully 18 I
7		CR Guyane 18 I
8		Cergy-Pontoise 18 I

Championnat de France -15

1		CD Loire-Atlantique 15 I
2		Saint-Dominec 15 I
3		Thury-Harcourt 15 I
4		Pont-d'Oully 15 I
5		CD Pas-de-Calais 15 I
6		Acigné 15 I
7		Avranches 15 I
8		Condé-sur-Vire 15 I
















Coupe de France Hommes

1		Condé-sur-Vire I
2		Acigné I
3		Avranches I
4		Montpellier I
5		Saint-Omer I
6		Saint-Grégoire I
7		Saint-Nazaire I
8		Pont-d'Oully I
9		Thury-Harcourt I
10		Vertou I
11		Saint-Dominec I
12		Vern-sur-Seiche I
13		Nantes I
14		Avranches II

Coupe de France Dames

1		Pont-d'Oully I F
2		Acigné I F
3		Avranches I F
4		Montpellier I F
5		CD Loire-Atlantique I F
6		Thury-Harcourt I F













Coupe de France -15 ans

↑	1		CD Loire-Atlantique 15 I
↑	2		Thury-Harcourt 15 I
↑	3		Saint-Domineuc 15 I
	4		CD Pas-de-Calais 15 I
	5		Avranches 15 I
	6		Pont-d'Ouilly 15 I
	7		Vern-sur-Seiche 15 I
	8		Condé-sur-Vire 15 I
	9		CR Grand Est 15 I
	10		Décines-Meyzieu 15 I
	11		CD Loire-Atlantique 15 II
	12		Strasbourg 15 I
	13		Corbel-Essonne 15 I
	14		Lochrist 15 I
	15		Saint-Domineuc 15 II






Championnat de France des régions -21 ans Dames

↑	1		CR Normandie -21 F
↑	2		CD Loire-Atlantique -21 F
↑	3		CR Bretagne -21 F

Nationale 2 Hommes

#	Equipe	Pts	
1	 Thury-Harcourt I	88	
2	 Saint-Domineuc I	72	
3	 Lochrist I	71	
↑	4	 Montigny-en-Gohelle I	59
	5	 Locully I	54
	6	 Gond-Portouane I	51
	7	 Sucé-sur-Erdre I	48
	8	 Décines-Meyzieu I	47
	9	 Le Havre I	45
↓	10	 Mandelieu la Napoule I	45
↓	11	 Blache I	33
↓	12	 Chêles I	29

Championnat de France des Régions -21 ans Hommes

1		CR Normandie -21 I
2		CR Bretagne -21
3		CD Loire-Atlantique -21
4		CR Normandie -21 II
5		CR Bretagne -21 II
6		CR Bretagne -21 III

Nous terminerons ce rapport en remerciant les clubs organisateurs, les juges arbitres, les cadres ainsi que tous les bénévoles présents sur toutes les manifestations, et, qui œuvrent de près ou de loin souvent dans l'ombre pour le kayak polo sans qui rien ne serait possible.

Félicitations également à toutes les équipes et tous ces athlètes pour leur performance !!

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN RACING/VA'A



David SZLACHTA

Président de la Commission Nationale

Bilan d'activité 2024

L'année 2024 est riche de résultats sportifs en va 'a et en surfski. Regrouper les pagayeurs et rameurs au sein d'une même commission est une vraie force. Beaucoup de clubs pratiquent les deux activités sur l'ensemble du territoire. Alors oui, il peut arriver que l'une ou l'autre des activités se sente parfois lésée. Il n'en est rien. Nous devons collectivement développer nos pratiques en mer et accueillir toutes celles et tous ceux qui utilisent une pagaie en mer. Cette diversité fait notre force. Votre CNA est composée de pratiquants va'a, d'OC et de surfski encore tous actifs dans les compétitions. Pour travailler avec chacune d'entre elles et chacun d'entre eux, vous pouvez être assuré que les choix de la CNA sont au plus près des échanges de bord de mer que nous pouvons tous avoir.

L'année 2024 est marquée par :

- Une belle édition des championnats de France avec un nouvel organisateur ;
- Deux titres aux championnats du monde va'a vitesse ;
- Une augmentation des actions de loisirs
- La réussite du parcours court
- Une dynamique croissante sur les territoires ultramarins
- De nouveaux juges arbitres formés
- Deux évènements internationaux à venir en France, validés cette année
- Une représentation dans les instances internationales

Je commencerai par remercier les personnes qui œuvrent à toute heure pour que les projets puissent se réaliser et pour leur forte contribution au contenu de ce bilan :

- Laurent BROSSAT
- Pierre ROSS
- Claudine LEROUX, chargée de missions Va'a ;
- Olivier TANTON, manager de l'équipe de France Océan Racing
- Merci à Lionel FRAISSE, ex-responsable du service animation sportive, qui est parti découvrir un nouvel environnement professionnel.

Je remercie également les membres de la CNA pour leur investissement et leur disponibilité sur les longues soirées de réunion en distanciel :

- Floriane BROUSTAL - Chargée du suivi numérique / Développement du sport féminin ;
- Iloha EYCHENNE - Développement Va'a / Développement du sport féminin ;
- Tanguy JACOB - Référent du corps arbitral ;
- Benoît LEROUX - Développement Océan Racing / Référent de l'inter région Ouest / Formations ;
- Nicolas LAMBERT - Développement Océan Racing / Référent de l'inter région Sud. ;
- David SZLACHTA - délégué technique fédéral Océan Racing/référent de l'inter région Nord ;
- Daphné DE GUEMBECKER - Développement Va'a/OC/Développement du sport féminin ;

Et des personnes ressources :

- Thomas BUTON (Développement SUP, Va'a, OC), Marcel PIGEON et Maxime HERPERS (classement et suivi numérique)
- Tony COULANGE - Développement Va'a / Formations ;

Enfin, je tiens à remercier Fabienne HABRIOUX, vice-présidente de la FFCK, chargée du suivi de notre commission, pour son écoute et son accompagnement sur notre développement.

Au-delà des missions qui guident chacun dans son investissement, c'est bien une équipe de techniciens, de pratiquants et/ou d'élus de clubs qui travaillent conjointement sur l'ensemble des sujets. Des groupes de travail ont lieu selon les thématiques sur la base du volontariat de chaque membre.

Je souhaite enfin apporter le soutien de notre CNA pour les territoires ultramarins. Nombreux sont ces territoires qui ont subi les caprices de la météo avec, souvent, des conséquences désastreuses. Nous penserons évidemment à Mayotte, qui a essuyé une tempête historique, mais également à la Guadeloupe dont certains clubs ont dû reconstruire aussi leur base ou encore, récemment, La Réunion. Les cagnottes en ligne prennent ici tout leur sens et représentent un soutien de poids en faisant fonctionner notre réseau et notre solidarité.

Du sport jusqu'au plus haut niveau !

Du surfski au Va'a, le lien se renforce. De nombreux athlètes de chaque pratique ont renforcé, avec succès, le lien vers l'autre pagaie. Et chacun, avec sa pagaie, a su représenter la France lors des échéances internationales.

Championnats du monde va'a vitesse :

Les championnats du monde va'a vitesse ont eu lieu cette année à Hilo (Hawaï). L'IVF alterne un sur deux entre le championnat Va'a vitesse et le championnat Va'a longue distance. L'action a été préparée par Claudine Leroux, avec l'aide d'Iloha. Pour des raisons de budget et de disponibilités, Claudine a laissé la main à Iloha pour coordonner l'action sur place. Le Va'a n'est pas encore reconnu discipline de haut niveau fédéral et ne bénéficie alors pas d'un budget en ce sens. La motivation et l'engagement des athlètes a permis un bon déroulement des opérations. Il faut noter, pour la première année, la présence de deux juniors sur ce déplacement. Une première qui, souhaitons-le, amène d'autres motivations.

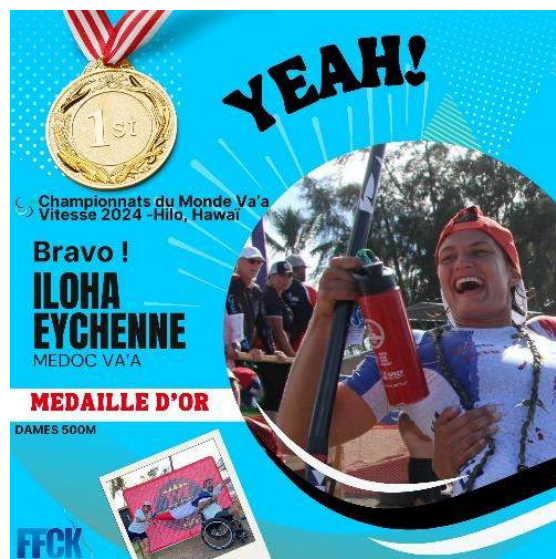
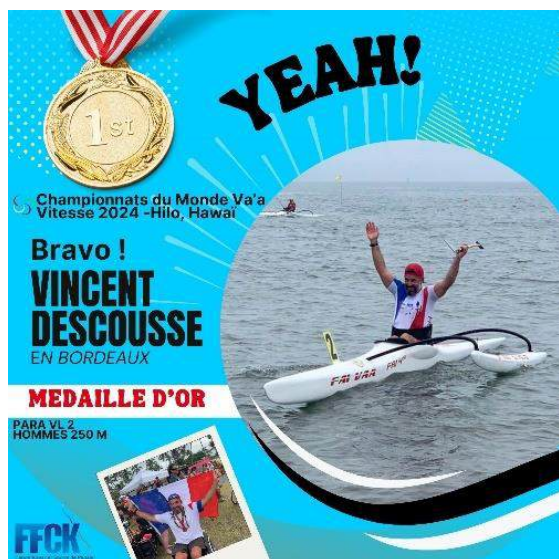
Les procédures administratives de l'IVF ne sont pas toujours des plus faciles et le plan d'eau d'Hilo a réservé quelques surprises. Pourtant, nos sportifs reviennent avec 2 médailles d'or.

Vincent Descousse assure le show avec cette première médaille d'or pour le collectif France en catégorie para.

Iloha Eychenne le suit pour devenir championne du monde chez les dames sur la distance 500m.

Bravo à ces deux athlètes !

D'autres résultats positifs laissent présager une suite intéressante.



Championnats du monde ocean racing :

Ils ont eu lieu sur l'île de Madère. Une logistique pas simple mais une destination de rêve. Madère est une île volcanique avec des sommets à près de 2000m de hauteur. La compréhension du plan d'eau, de la météo et des effets de site n'est pas simple.

Au 4ème jour, on comprend qu'on ne comprendra jamais rien... L'instabilité est la règle.

Sur les 17km de la course officielle, un gros portant technique et rapide sur les 6-7 premiers km, puis une renverse progressive pour finir sur une mer hachée et peu glissante et un vent de face modéré (7-8 nœuds).

Bilan sportif

Pour la première fois depuis 2013, la France rentre sans aucun podium. Ce qui est un échec vis-à-vis de notre objectif. Mais il faut retenir les côtés positifs des résultats, et ils sont nombreux.

- En overall men, Hector HENOT termine 7ème et Pierre VILELLA 8ème. Jamais la France n'avait réussi à placer 2 dans le top 10.
- En U23, Marin LANEE, non sélectionné en Edf (absent des piges pour courses CEL en même temps) termine 4ème à 5" du podium. Tanguy CATTELLE malade, a dû renoncer à prendre le départ. A noter que dans cette catégorie, la densité était remarquable avec un podium dans le TOP 10 scratch.
- Chez les féminines, Thaïs DELRIEUX termine 15ème au scratch et 6ème U23. Hanaë pour sa première expérience internationale prend la 5ème place en U18. Elle sera encore U18 en 2025.
- En U18 Homme, TOUTEE Marius accroche une 11ème place, Gwendal STEPHAN termine 12ème.
- En double mixte, compétition officielle, seule la paire DELRIEUX/CATELLE a pris le départ. Aucun bateau disponible pour le 2ème duo composé de MAUL/TOUTEE. C'est dommage car des bateaux SS2 étaient en nombre mais ils n'ont pas été priorisés dans la catégorie officielle et beaucoup ont été utilisés par les équipages genrés. Une note sera portée à la connaissance de l'ICF pour, à l'avenir, éviter ces désagréments. Tanguy et Thaïs terminent à la 5ème place en SS2 U23.

Au tableau des médailles, c'est l'Afrique du Sud qui remporte ce championnat.

Sans aucun podium, la France n'apparaît pas dans ce classement. Il faudra retenir de ce championnat que, même si on se rapproche des meilleurs chez les hommes et les femmes, la concurrence progresse également. Il faudra veiller à poursuivre le travail de relance de la pratique féminine car la réussite en mixte passe aussi par cette étape.



Championnats d'Europe ocean racing :

Ils ont eu lieu aux Açores en avril 2024. Ces championnats n'ont pas fait partie du programme de l'équipe de France en raison des dates qui ne permettaient pas de procéder aux sélections dans des délais raisonnables. De plus, le budget alloué pour le haut niveau Océan Racing permet difficilement de tenir deux actions dans l'année.

Des athlètes français se sont toutefois déplacés sur ces championnats et ont bellement défendu les couleurs de la France. Les français reviennent avec 1 titre et 3 médailles :

- Hector Henot : Champion d'Europe en SS1 Senior Men
- Tahais Delrieux : vice-championne d'Europe en SS1 U23 Women
- Pierre Vilela : 3^{ème} en SS1 Senior Men
- Annabelle ROHELLEC : 2^{ème} en SS Master Women

De beaux résultats qui montrent la détermination des sportifs et des sportives à briller sur le plan international quand bien même le budget ne permet pas de les accompagner. Un engagement de passionnés !

Nous noterons que cette édition des championnats d'Europe laisse un goût amer avec des choix de créneaux et de parcours qui étaient éloignés des préconisations règlementaires et des préconisations des référents locaux de l'organisation. Des athlètes froissés, un organisateur froissé... Une démonstration de plus que l'intérêt des sportifs et des organisateurs va souvent dans le même sens et doit être la seule boussole de notre discipline.

Des courses d'ampleur en France :

La Breizh Océan Racing, une classique immanquable

Elle a lieu tous les ans maintenant, organisée sur un des endroits les plus adaptés au portant, elle est la course hors format du territoire métropolitain. Une course d'endurance qui demande aussi des compétences de surfeurs et de navigateurs. Ce site a d'ailleurs été retenu pour organiser les championnats d'Europe Océan Racing 2026 !

Ze race : une expérience incroyable

Soleil, vagues, eau chaude, c'est en Guadeloupe que se déroule Ze race. Une autre course hors format, une des plus grandes du circuit international. Elle a lieu régulièrement en janvier et offre un parcours exceptionnel. La Guadeloupe n'a rien à prouver en termes de développement Océan Racing, tant sur la participation que sur l'organisation d'événements.

La Run Océan : une nouveauté avec du niveau !

S'il en fallait une de plus pour justifier de la qualité des plans d'eau des territoires ultramarins, la voici. La Run Océan, pour la deuxième édition, était inscrite en coupe du Monde. La qualité du plan d'eau et l'organisation ont fait leur effet ! Cette course amènera pour sur les meilleurs payeurs et payeuse.

La Vendée Va'a

Course internationale reconnue. Elle est la course élite en France des piroguières et piroguiers. 3 jours de courses sur une distance cumulée de 123km en mer. Une distance qui n'empêche pas que les inscriptions soient vite saturées.

Fort Boyard Challenge

Avec près de 40 pirogues sur les 2 jours de courses, c'est la plus grosse course, en effectif, de pirogues en Europe. Des inscriptions, là aussi, vite complètes. Une course sur deux jours avec des festivités et une ambiance au rendez-vous.

Porquerollaise

Après 6 ans d'absence, la Porquerollaise est de retour. Une des rares courses à changements en Europe. Une expérience à vivre sur une course historique pour le Va'a en France.

Fémina va'a cup

Deux journées 100% féminines. Une course en avance sur son temps. Des festivités incroyables. La Fémina Va'a cup est un événement incontournable pour passer un bon moment autour de la pirogue !

Clin d'œil sur la Kalon Breizh Race.

Après deux éditions réussies, cette course loisir, sur deux jours, sur le lac de Guerlédan semble s'inscrire dans le paysage de nos événements. Une course en hiver avec l'objectif de la confrontation amicale. UN week-end convivial et familial. Une initiative à reproduire pour proposer des animations pendant les moments les plus calmes de la saison.

Championnats de France à Saint-Georges-de-Didonne :

Les championnats de France Océan Racing/Va'a se déroulaient cette année et pour la première fois dans l'estuaire de la Gironde à Saint Georges de Didonne, organisés par l'association Saint Georges Voile.

Il n'est pas facile de prendre en compte l'ensemble des contraintes d'un organisateur (cahier des charges sportif, collectivités, contraintes règlementaires locales...). Cette année, la synthèse de toutes ces contraintes a été bien prise en compte, parfois avec des consignes tardives et une grande réactivité de l'organisateur. La 3^{ème} édition de la course courte a eu lieu sur cet événement. Une vraie réussite.

L'absence imprévue du juge arbitre, pour des raisons personnelles et légitimes, nous a amené, avec l'accord de la CNJA, à trouver une solution exceptionnelle pour le jugement de cet événement. Merci encore aux 4 juges qui se sont rendus disponibles et aux juges qui se sont mis à disposition. Cet aléa nous permet de noter l'investissement sans faille des juges actifs mais nous notons aussi le faible effectif de nos juges arbitres qui peut amener à des situations sauvées sur le fil. Ce point fera alors l'objet d'une proposition d'un point de règlement dans les prochaines annexes.

La météo et le plan d'eau ont permis de remplir le contrat. De nombreuses courses et beaucoup de compétiteurs présents sur cette édition. L'absence de vent et la présence de forts courants ont changé la physionomie des courses pour cette année, mais c'est aussi ça parfois la mer !

Il convient de souligner également l'apport de l'association EDENN Va'a à la réussite de ce championnat de France. L'organisation de ces championnats de France étaient une première pour le club. Ainsi, l'organisation de la sécurité assurée par le club SAINT GEORGE VOILES complétée par des propriétaires locaux de bateaux a été très satisfaisante.

Le format de nos championnats de France trouve progressivement son rythme de croisière. L'objectif est de stabiliser le programme et peut-être de le rendre un peu plus digeste. Il y a de nombreuses courses et il devient difficile de trouver un organisateur ayant les moyens d'accueil et de sécurité pendant 4 jours non-stop. Notre objectif de développement est d'attirer plus de payeurs et de payeuses uniques sur notre circuit. Nous ne pourrions pas faire en sorte que tout le monde, puisse concourir sur tous les supports. Il conviendra peut-être de choisir.

Pour cette année, et cette édition dense, j'adresse mes remerciements à Samuel BARBOTIN et à son équipe pour leur accueil, leur réactivité et leur mobilisation sur cette semaine de compétition. Merci à Benoit LEROUX pour le suivi de l'évènement et à la CNA pour sa mobilisation sur site. Rendez-vous en 2025, en Méditerranée.

Annexes 2024/2025 : suite de la réunion des clubs :

Pour rappel, nos annexes sont validées pour 2 ans afin de se donner le temps de déployer nos formats de compétition et nos points de développement. Nous pouvons quand même compléter ces annexes par des points retenus par la CNA. C'est le cas, par exemple, de la modification tardive des conditions de participation aux équipages mixtes, dames et jeunes.

« Il est possible, lors des Championnats de France, de constituer un équipage féminin, un équipage mixte ou un équipage jeune avec 50% de l'équipage sélectionné pour ces Championnats. Les autres équipières et équipiers devront toutefois répondre aux obligations de licences et de niveau pagaie couleur. »
Annexe 1 - Article 1.2 - indice 2

La future équipe se penchera sur les quelques modifications à apporter aux prochaines annexes. La réunion des clubs, lors des championnats de France, a acté certains points qu'il conviendra d'affiner et de règlementer.

Nouveautés :

- Obligation d'avoir un juge arbitre OCR/Va'a en cours de validité pour tous les clubs en N1 Intégration dans les annexes 2025 et application des sanctions dès 2027.
- Proposition d'ouvrir les catégories OC1DM19+ et V1DM19+ si et seulement si 5 personnes au moins dans chacune des catégories. Condition valable sur les sélectifs et aux Frances.
- Proposer un ou deux programmes types pour les sélections (hors formats spécifiques)
- Intégrer le programme des C2F dans les annexes.

Et après...

La CNA Océan Racing/Va'a devra être au rendez-vous de plusieurs éléments :

- Développer de la mixité pour répondre à un format international ET pour se donner les moyens de développer la pratique féminine.
- Maintenir et accentuer un schéma d'animation national permettant un sport pour tous. Le parcours court, développé récemment, est un véritable outil d'accès et de démocratisation de nos pratiques. Le lien entre ce format et le format long est en bonne voie avec des décisions récentes de la CNA (octobre 2024) qui permettent d'utiliser l'équipage comme point de liaison fort.
- Maintenir un travail de cohésion entre les activités Océan Racing et les activités Va'a. Même éducateur dans un club qui pratique l'ensemble des disciplines, je perçois l'intérêt tant organisationnel qu'humain de maintenir un développement commun de nos disciplines. Des schémas d'animations spécifiques resteront indispensables, techniquement et culturellement, mais la coordination et la ligne conductrice peuvent être communes.
- Être à la hauteur des événements internationaux Océan Racing et Va'a. Accompagner les conseillers techniques, managers des équipes de France (OCR et Va'a) dans leurs missions. Être un interlocuteur auprès des instances fédérales pour permettre le meilleur accompagnement financier et matériel de ces équipes pour l'ensemble de leurs actions.
- Être à la hauteur des événements internationaux accueillis en France :
- Avoir des réflexions et des axes de développement (notamment ceux cités ci-dessus) qui puissent être au service de la réussite des Championnats d'Europe 2026 et des Championnats du Monde 2028 qui auront lieu en France hexagonale et sur les territoires ultramarins.
- Contribuer, en lien avec la commission ESIND, au renforcement et à la reconnaissance de nos sites de pratique permettant à la FFCK d'être identifiée comme le premier interlocuteur du monde de la pagaie pour les instances d'Etat, touristiques... et ce face à une concurrence nautique croissante sur les littoraux,

- Les actions des clubs lors d'événements sportifs amènent à être en échanges réguliers avec les affaires maritimes, les offices de tourisme...
- Contribuer, en lien avec les clubs, les structures agréées et les acteurs du kayak de mer à la reconnaissance du kayak de mer au sein de la FFCK. Les clubs concernés par nos disciplines sportives sont aussi souvent proches du réseau kayak de mer. Notre CNA est ouverte à être un relai et/ou un acteur pour cette pratique. Nous serons disposés à travailler concrètement avec la future commission Loisir.

Cette vision n'est pas exhaustive. Elle reflète une réflexion partagée par la CNA actuelle.

De manière plus générale, la communication, la visibilité et la démocratisation sont les axes forts de notre développement. « Faisons bien ou mieux ce que nous savons faire ». Nous devons prendre le temps de déployer avec efficacité nos stratégies de développement pour en observer les effets. C'est pour cela que nous avons souhaité valider les annexes de notre CNA tous les 2 ans.

Nous devons trouver des éléments de stabilité permettant de rassurer les pratiquants dans leurs engagements et les clubs dans leurs politiques.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE WAVESKI



Corentin MENO

Président de la Commission Nationale

Fonctionnement :

- La CNA a travaillé sur la coordination des calendriers (manifestations régionales et nationales, stages) en lien avec les clubs organisateurs.
- La communication passe principalement par les réseaux sociaux et les différents groupes WhatsApp.
- La formation de juge n'a pas été reconduite cette saison en raison de délais de validation du tronc commun trop longs.
- Une nouvelle catégorie, le K2 mixte, a été introduite avec 14 équipes classées pour cette première saison.

Animation Nationale :

- Un circuit Coupe de France avec 3 manches, reposant sur quelques clubs organisateurs dans les 3 régions dynamiques en waveski (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine) et un Open National en Guadeloupe.
- Le championnat de France s'est déroulé en Guadeloupe en octobre 2024, mettant en valeur notre discipline dans les territoires ultra-marins dans le cadre de l'OékUP.
- Merci au club organisateur du Molem Gliss, à tous les bénévoles et aux partenaires institutionnels et privés pour leur engagement dans cette magnifique compétition.

International :

- Aux Mondiaux à Nahoon Reef en Afrique du Sud, la France a été la première nation.
- 5 titres individuels obtenus dans les catégories majeures : Open Femme, Open Homme, Sénior Femme, Sénior Homme, Master Homme.
- 2 titres par équipe en Homme et Femmes.
- Merci à toute l'équipe de France pour les résultats, ainsi qu'à l'entraîneur et au kiné/préparateur.

Perspectives 2025

- Circuit National
 - 19-21 avril : N1 Plouharnel (Bretagne)
 - 10-11 mai : N1 Anglet (Aquitaine)
 - 7-9 juin : N1 Lacanau (Aquitaine)
 - 22-26 octobre : Championnats de France (Les Sables d'Olonne)
- Championnat d'Europe
 - 5-9 septembre : Championnats d'Europe (Irlande, Easkey Left)
- Passage de relais à la CNA

Une nouvelle équipe s'est constituée autour d'un projet basé sur trois axes prioritaires :

1. Préparer la relève d'une nouvelle équipe à la CNA avec un fonctionnement modernisé et du partage avec les acteurs de la discipline.
2. Structurer la commission en revenant à ses missions statutaires : le règlement, les annexes, le calendrier national, le lien avec les commissions régionales, la formation de juges, le lien avec la commission sportive.
3. Porter un projet de développement basé sur un état de l'activité en France métropole et outre-mer, lisible et partagé par les pratiquants et structures avec une co-construction. Les priorités seront définies pour permettre un développement de la pratique, une communication vers les futurs pratiquants et un travail sur notre discipline afin de porter des messages responsables, engagés et en lien avec nos valeurs pour le respect de la nature (réduire nos trajets, mutualiser le matériel, recycler et réparer, être acteurs de la protection de l'environnement). Un nouveau format de course sera expérimenté pour ouvrir notre discipline au plus grand nombre de riders et apporter plus de visibilité à ce sport de glisse peu connu.

Remerciements

- Merci aux commissions régionales qui contribuent au développement de la pratique avec une animation régionale et des stages.
- Merci aux clubs organisateurs qui sont à la fois des structures d'accès à la pratique et des équipes d'organisation de manifestations.
- Merci à Gérard Lucas, le pdt de la CNA waveski pendant l'olympiade et un acteur majeur du waveski en France et à l'international, pour avoir détecté et accompagné jusqu'au plus haut niveau toute une génération.
- La CNA va avancer en s'appuyant sur toutes les forces vives et les compétences qui souhaitent travailler collectivement pour le développement du waveski-surfing.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE JUGES & ARBITRES



Edwige BAKKAUS

Présidente de la Commission Nationale

Je me suis longuement interrogée si j'allais écrire ou non ce rapport d'activité. Pourquoi ? Parce que je savais qu'il serait plus un rapport moral qu'un rapport d'activité et que j'ai envie de tourner la page. Ces deux dernières années à la présidence de la commission nationale des juges et arbitres, m'ont laissé un goût d'amertume.

Maryse Viseur, Philippe Bretzner, et moi n'avons eu de cesse de vouloir faire avancer la cause de l'arbitrage dans notre fédération mais nous avons été impuissants, englués par des jeux d'oppositions de certains, de l'inertie par d'autres voire même parfois de la mauvaise foi où l'important était pour certains de travailler pour soi et pas pour la fédération en générale.

Pourtant, il y a huit ans, les trois membres de la formation restreinte de la commission nationale étions persuadés que nous arriverions à faire avancer la cause de l'arbitrage et des juges. Il suffit de relire la feuille de route établie il y a maintenant 8 ans. Autant la première olympiade nous a vu réaliser des avancées, la deuxième a vu mettre à mal une grande partie de celles-ci.

L'objectif premier et constant de la CNJA a de tout temps été de travailler en faveur de l'arbitrage pour améliorer la qualité des compétitions en faveur de nos athlètes et d'accompagner tous les juges et arbitres en tant que bénévoles.

Malgré un souhait d'assurer un travail régulier et sérieux, des obstacles conjoncturels et structurels ont empêché d'avancer.

Conjoncturel : le fait que la CNJA avait décidé de ne pas prendre partie dans les joutes verbales du pouvoir qu'a connu notre fédération, a amené certains à nous mettre systématiquement des bâtons dans les roues.

Structurel : l'immobilisme des instances fédérales, déjà parlé lors des deux derniers rapports d'activités, sur des sujets d'arbitrage n'a pas permis de faire passer l'arbitrage de notre fédération au XXI^e siècle en cessant d'en laisser l'organisation par chacune des disciplines qui le fait comme elle en a envie.

En 2024 comme en 2023, nous nous sommes interrogés si nous allions continuer ou non. Nous ne sommes restés dans nos fonctions que pour deux raisons. D'une part nous nous sommes interrogés sur, qui pourrai(en)t reprendre notre suite pour porter l'arbitrage à ce qu'il devrait être. D'autre part nous avons voulu être sûrs que la France offre un arbitrage compétent aux JOP 2024.

Voici quelques actions auxquelles nous avons renoncées :

- Un vestiaire commun. La fédération a par trois fois changer de prestataire pour ses vêtements officiels, sans avoir mis la CNJA dans la réflexion et avoir pris en considération les besoins des juges (le dernier catalogue de vêtements ne permettait pas aux arbitres de pouvoir pleinement assurer leurs fonctions d'arbitre d'un sport de plein air). Aujourd'hui les nouveaux juges/arbitres n'ont pas de possibilité de commander un vestiaire.
- Le fichier fédéral des juges/arbitres qui a servi de base pour les futures élections fédérales, a été créé tant bien que mal et est une cristallisation des juges et arbitres. Il faut une vraie gestion informatique du corps arbitral qui permette d'archiver l'historique de l'arbitrage des uns et des autres.
- Réformer/rénover l'annexe 7 relative à l'arbitrage. Des heures de travail avec tous les membres de la commission nationale de juges et arbitres ont été piétinées au motif qu'on n'avait pas le temps, voire même que nos propositions étaient irréalisables alors que d'autres fédérations avaient adopté ces nouvelles mesures
- Co élaborer, suivre son propre budget conformément à l'annexe 7 statutaire
- L'inscription sur la liste ministérielle et les propositions aux compétitions internationales en 2024 ont mis à mal des procédures bien rodées qui avaient réussi à entrer dans les mœurs.

Nous avons malgré tout réussi à :

- Finaliser l'examen du tronc commun via des QCM. Néanmoins afin de préparer la fin de notre mandat, alors que nous avons eu que de cesse de demander à ce que nous ayons un interlocuteur pour prendre la suite, nous avons eu droit à un silence absolu, ce qui nous amène à nous demander si ce progrès ne va pas être mis à mal rapidement.
- Accompagner la participation aux Jeux olympiques et paralympiques des juges ITO et NTO (international technician officials et national technician officials). L'arbitrage française a été présent lors de ces jeux et n'a obtenu que des compliments pour sa qualité de la part des commissions internationales : 6 NTO et 1 ITO en slalom, 24 NTO et 1 ITO en sprint et 12 NTO et 1 ITO en paracanoe. Cette action est une réussite sauf sur un point. Je n'ai jamais eu de réponse à ma question, tout au moins officielle : comment est arrivée un nom sur la liste des NTO d'une personne n'ayant jamais passé son tronc commun au moment de son inscription au détriment d'une juge qui faisait partie du programme depuis le début.
- Suivre individuellement les juges à l'international (nomination, déplacement, suivi de carrière, formation en anglais). Là aussi je m'interroge si cela va pouvoir continuer
- Le travail de lobbying opéré par Maryse Viseur au sein de l'Association française des corps arbitraux multisports (AFCAM) en tant que membre du conseil d'administration de cette association
- Le travail de lobbying des ITO français à l'international. Cinq d'entre ont été élus dans leurs commissions internationales ou européennes.
- Continuer à agir en toute transparence et honnêteté vis-à-vis de tous les juges et arbitres

Alors oui, il y a eu des avancées et le fait que nous ayons réussi à avoir la qualité d'arbitrage aux JOP le démontre, mais si petites. La place de l'arbitrage est à construire même avec la nouvelle équipe fédérale, mais cela reviendra aux nouveaux membres de la CNJA et à sa présidente, Anne Cayrel. Néanmoins il y a au moins deux conditions pour que les choses commencent bien : avoir un référent arbitrage au sein des personnels de la fédération (notre CNJA a eu la chance d'avoir Lionel Fraysse) et que le COMEX s'empare du sujet de l'arbitrage (sans juge/arbitre de qualité pas de compétition fairplay pour nos athlètes).

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT ET FORMATION



Samuel BONVALET

Président de la Commission Nationale

L'année olympique 2024 aura marqué de nombreux esprits pour notre fédération par la réussite des événements organisés à Vaires-sur-Marne. Merci aux athlètes qui ont su faire vibrer les pratiquants que nous sommes, aux dirigeants pour la pertinence de leur vision, notre Maison des Sports de Pagaie se voyait inaugurée de la plus belle des manières, et merci également aux collaborateurs des services de la fédération pour l'animation des sites de la Villette et de Torcy, véritables relais de la fête.



Fonctionnement et remerciements

CNEF

La Commission Nationale Enseignement et Formation (CNEF) a poursuivi ses projets tout au long de cette année particulière. L'olympiade qui commence devra permettre de poursuivre la mise en place des nombreuses actions initiées et menées depuis 2017.

Je remercie les présidents des Commissions Régionales Enseignement et Formation d'avoir de nouveau soutenu ma candidature à la présidence du Bureau Enseignement et Formation en janvier dernier. Deux licenciées féminines rejoindront prochainement l'équipe déjà constituée de Rémi FRANÇOIS, Juan GUERRERO, Guillaume VILAIN et moi-même.

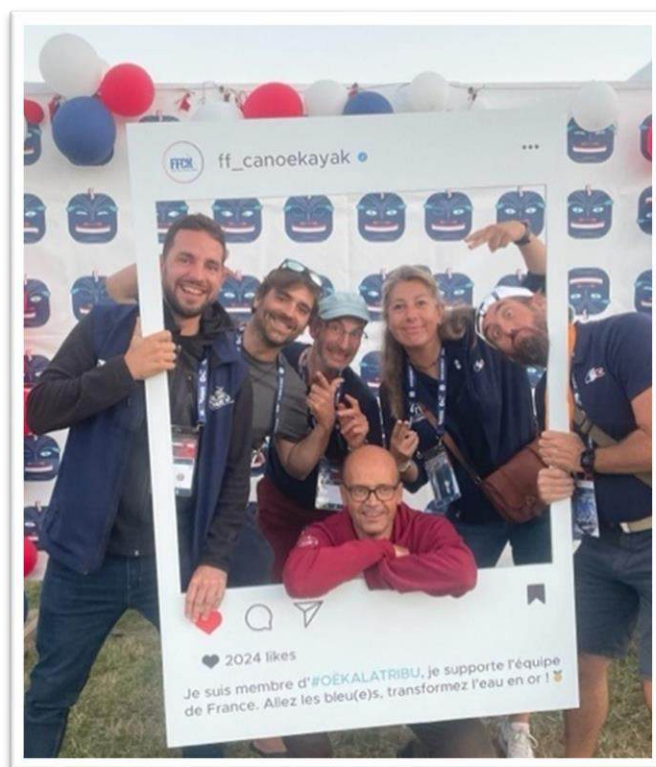
BEF

Le Bureau Enseignement et Formation (BEF), où Sylvie BARATHIEU, Guillaume, Juan et Rémi m'accompagnent, s'est réuni lors de réunions distancielles de deux heures minimum chaque mois. Un week-end en présentiel s'est organisé mi-octobre à Vaires-sur-Marne afin, entre autres, de dresser un bilan collectif de l'olympiade et d'échanger sur les perspectives.

Si je salue l'implication de Guillaume, Juan et Rémi qui œuvrent bénévolement avec volontarisme dans l'intérêt de notre bureau et de notre commission nationale, je tiens aussi à remercier très chaleureusement Sylvie, que Didier CHAVRIER, dont il sera question d'ici quelques lignes, était venu chercher en même temps que moi en 2012 pour rejoindre le BEF.

Depuis lors, Sylvie a donné beaucoup de son temps pour faire avancer les projets concernant la formation pour les adultes et la formation à distance. Force a été de constater que les moyens financiers alloués à ces projets n'ont pas permis de faire aboutir les démarches initiées. Des problématiques informatiques liées à la non prise en compte des besoins en compétences spécifiques nécessaires pour administrer la plateforme ont conduit à la perte de données et d'heures de travail et de bénévolat importantes.

Freinée par ces contraintes, Sylvie n'a pas souhaité renouveler son mandat au sein du BEF pour les années à venir. Elle m'a cependant confirmé être disponible si des avancées concrètes voient le jour concernant la formation à distance.



Services de la FFCK

Lors de nos rendez-vous mensuels, des salariés nous accompagnent et enrichissent les échanges par leurs connaissances théoriques et opérationnelles.

Nous souhaitons rendre un hommage appuyé à Benoît LEHUÉDÉ, responsable du service Formation et Professionnalisation de janvier 2019, à la suite de Céline RECULET, devenue DTN Adjointe rattachée à la formation en 2018, avant de rejoindre la Direction des Sports du ministère en 2022, et de Renaud DOBY, devenu entraîneur national au Pôle France de Pau.

Bien qu'il ne soit pas issu des Sports de Pagaie à l'origine, Benoît a rapidement su s'intégrer dans notre milieu et mettre à notre service ses qualités d'écoute, de réflexion et de bienveillance, ses connaissances ainsi que sa capacité de travail. Celle-ci l'a mené à réussir le concours d'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et à quitter le service le 31 août 2024. Nous tenons sincèrement à remercier Benoît pour le travail accompli et les agréables échanges passés. Nous gardons contact régulièrement et savons pouvoir compter sur son soutien efficace.

Après le départ de Benoît, le service s'est autogéré quelques mois avec le concours temporaire de Pauline FRESLON. Pauline a su mener à bien les missions qui lui ont été confiées, nous l'en remercions.

Nous saluons l'implication et le dynamisme de Pierre DEVAUX, Nicolas PARGUEL, Amélie RICHARD-PALASZ et Stéphanie TRANEL. Ce resserrement des forces vives est intervenu en même temps que l'installation dans les nouveaux locaux et rien n'était alors simple. Merci grandement à eux.

Depuis le 5 novembre, Éric LE LEUCH a pris ses fonctions de responsable du service formation et Professionnalisation palliant le manque criant constaté depuis le départ de Benoît. Éric est bien connu des compétiteurs et du milieu paralympique. Très rapidement, sa motivation et sa gentillesse nous ont rassurés mais le service n'a pas encore retrouvé son efficience.

En effet, nous constatons qu'à la suite de la mutation en interne de Caroline BARBAUT vers le service Haut Niveau, l'absence de soutien administratif pèse fortement sur l'organisation du service Formation et Professionnalisation et de notre commission nationale.

C'est ici l'occasion de remercier Caroline pour les nombreuses années de collaboration et d'investissement passées avec les équipes successives. Sa maîtrise des outils et la richesse de ses connaissances permettaient un traitement rapide et efficace des tâches quotidiennes. Nous souhaitons vivement qu'une personne soit affectée sur les missions menées par Caroline le plus rapidement possible pour que le service retrouve son fonctionnement optimal en rétablissant une organisation fluide et efficace entre ses collaborateurs. Si le poste reste vacant, cela affectera la qualité du service, perçue par nos apprenants et partenaires, et nuira à la réputation de la FFCK.

Nous remercions également Antoine DUCOURET et Maiwenn LE FLOC'H qui ont apporté ponctuellement leur contribution au service en 2024. Nous nous sommes également appuyés sur les compétences de Lucas RENARD, d'Enzo BERTHELIN et de Paul MALNOUX, pour des sujets requérant des notions juridiques, que nous félicitons pour le sérieux de leur accompagnement.

Instances de la FFCK





Ce rapport se doit aussi de saluer la pertinence des échanges qui ont été les nôtres avec Didier Chavrier, Vice-Président de la FFCK de 2016 à 2024 en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation. Didier, président de la commission nationale de 2012 à 2017 et ancien président de la Commission Régionale Enseignement Formation de Rhône-Alpes, avait une véritable vision concernant notre commission et des liens relationnels forts avec les services des Ministères en charge des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation nationale.

Totalement impliqué dans la gestion de notre commission il avait su nous guider et nous indiquer les grandes lignes attendues dans le Projet Fédéral porté par l'équipe de Jean ZOUNGRANA. Bien qu'il reste membre du Conseil d'Administration, Didier a souhaité consacrer plus de temps à sa famille tout en continuant de répondre au mieux à ses obligations professionnelles. Nous comprenons sa décision et sommes certains que nous pourrions malgré tout continuer d'échanger sur le devenir de la formation fédérale et professionnelle.

Nous saluons et soulignons l'arrivée de Maryse VISEUR, Secrétaire Générale de la FFCK, qui fera le lien entre le BEF, la CNEF et le COMEX.

Pour le Conseil d'Administration, Vincent HOHLER a souhaité à participer à nos réunions et nos travaux. Nous le remercions d'avoir choisi de s'impliquer dans notre commission.

La commission Mini Pag' a échangé avec nous en 2023 pour effectuer un bilan croisé après avoir recueilli des informations chiffrées concernant les Pagaies Couleurs détenues par les participants et leurs accompagnants lors des animations nationales Mini Pag'. Nous remercions Maxime LIGNEREUX et Jean-Pierre LATIMIER à l'origine de ces échanges.

Bien que souhaités et initiés, il sera capital de relancer les échanges avec les autres Commissions Nationales (CN) et en particulier ceux avec la CN ESIND. C'est une nécessité pour la pérennité du volet environnemental de l'outil Pagaies Couleurs et pour l'ensemble des formations fédérales. Nous attendons toujours les retours des CN d'Activités Sportives pour les équivalences entre les niveaux de compétition et la capacité technique des Pagaies Rouges et Noires des disciplines compétitives.

Partenaires de la FFCK

Les échanges avec le réseau enseignant se sont élargis ces dernières années avec des professeurs du primaire et des conseillers pédagogiques spécialistes des sports de pagaie. Il s'agit de faire du lien avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire en particulier grâce à la plateforme Magistère du ministère de l'Éducation nationale. Malheureusement, le travail en cours est inabouti faute de moyens pour adapter le Nirvelli au public scolaire et aux cycles d'EPS d'une durée fréquente de 6 séances. Ce partenariat est resté sans grandes avancées en 2024.

Outils fédéraux

Cette année 2024, notre action s'est portée sur plusieurs domaines dont certains nous ont questionné et interpellé.

Nous nous sommes interrogés au printemps dernier sur une potentielle baisse annuelle du nombre de Pagaies Couleurs validées au niveau national. Nous avons réuni, en visioconférence, l'ensemble des présidents de CREF et les CTR formation début juillet à ce sujet. Les 30 personnes en présence soulignaient la qualité de l'outil pédagogique et indiquaient ne pas s'inquiéter de ce qui pouvait être un retard de saisies sur l'extranet fédéral. Un questionnaire en ligne concernant le sujet a été transmis aux certificateurs Pagaies Couleurs avant l'été et plus de 350 réponses ont été reçues. Ceci a permis la rédaction d'une synthèse largement diffusée depuis. En fin d'année, nous avons été au regret de constater que la baisse des validations s'est confirmée.



Le groupe annuel Euro Paddle Pass (EPP) s'est réuni en Finlande fin septembre 2024 pour 4 jours de travail en Eau Vive. Au moins un représentant de la FFCK était habituellement présent à ce type de rendez-vous les années passées. Nous avons regretté que, faute de budget dédié, aucun représentant de la FFCK ne s'y soit rendu cette

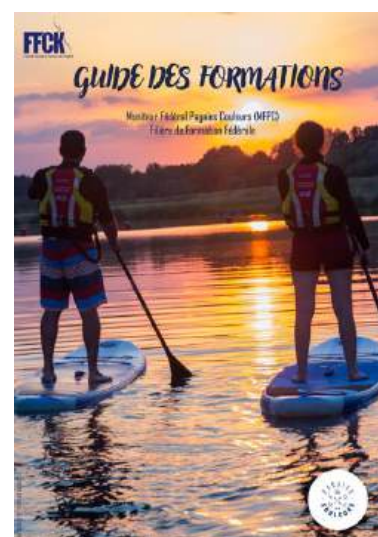
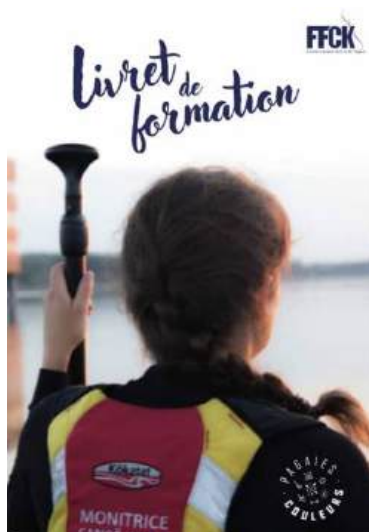
année, alors qu'un membre du BEF et une salariée du siège fédéral s'étaient pourtant portés volontaires pour y participer.

Nous avons constaté la perte des formations en ligne intitulées « Créer une formation en ligne », « Sensibiliser aux violences dans le milieu sportif » et l'ensemble des données hébergées par la plateforme e-learning déployée en 2019, en particulier celles des membres du réseau qui avaient commencé à utiliser l'outil pour structurer et dématérialiser leurs formations et leurs certifications.

Nous avons mis à disposition des commissions régionales le livret de formation mis à jour avec les évolutions réglementaires des diplômes de la filière moniteur à l'automne 2023.

Nous avons actualisé et diffusé les guides pour les formateurs AMFPC et MFPC, intégrant le Nirvelli.

Enfin, nous avons restructuré et mis à jour le guide des Présidents de CREF, qui est en cours de mise en forme par le service Communication.



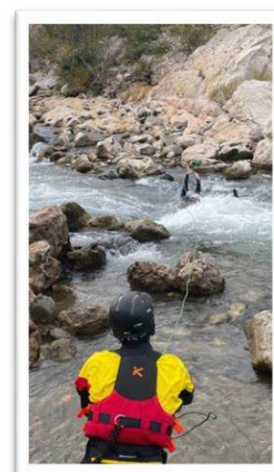
Formation fédérale

Filière Moniteur Fédéral

En parallèle de la baisse des certifications Pagaies Couleurs, nous avons constaté également une baisse de délivrance des diplômes AMFPC et MFPC.

Néanmoins en 2024, la réécriture des règlements des diplômes fédéraux AMFPC et MFPC a permis la mise en place des premières sessions de l'option Eau Calme du MFPC, créée en 2023. Ces modifications, notamment le retrait de l'obligation d'esquimautage, ont résolu des incohérences avec les évolutions du dispositif Pagaies Couleurs, pour les disciplines concernées.

Nous avons également actualisé le Mémento du Moniteur et de la Monitrice de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie (MMCKSP) avec les dernières évolutions réglementaires et l'ajout de la thématique des violences dans le sport, notamment les violences sexistes et sexuelles (VSS).



Filière Entraîneur Fédéral

Les EF1 sont organisés uniquement en fonction des besoins recueillis dans les régions et il est difficile d'obtenir une vision exhaustive de la réalité du terrain car la saisie sur l'extranet fédéral des unités de formation suivies par les stagiaires n'est pas systématique.

Des sessions d'EF2 sont portées par les CTR en région et également mutualisées avec les formations DEJEPS. De plus, il a été acté en 2024 la possibilité de valider l'EF2 par équivalence pour tous les titulaires du DEJEPS dont le diplôme est renseigné sur l'extranet fédéral et qui en font la demande auprès du service Formation et Professionnalisation

L'année 2024 a favorisé la mise en place des sessions EF3 mutualisées avec le DESJEPS et proposées lors des temps de formations fédérales.

Filière Guide Fédéral

L'option Mer du Guide Fédéral semble pérenne au vu de la reconduction chaque année d'une à deux sessions de formation. La région Bretagne est exemplaire sur la régularité d'organisation de cette formation.

Les options Eau Calme et Eau Vive, quant à elles, n'ont pas encore atteint leur plein potentiel de déploiement, notamment en région.

La session Eau Vive proposée initialement par le CRCK Occitanie en 2024 a dû être reprise et reprogrammée par le service Formation et Professionnalisation à la dernière minute, mais les courts délais n'ont pas permis de pourvoir au nombre minimum de stagiaires pour lancer la session.

Formation de Formateur Fédéral

L'année 2024 a, là aussi, permis la mise en place d'habilitations de formateurs fédéraux dont Nicolas PARGUEL est le coordonnateur au niveau national. Depuis le début de l'olympiade, elles ont été déployées en région, en fonction des demandes et besoins, pour faciliter la participation de tous les acteurs du territoire. Elles concernent une trentaine de stagiaires chaque année et sont reconduites en 2025.

Habilitation Certificateur Pagaies Couleurs

Les habilitations Certificateur Pagaies Jaunes (H0) et Certificateur Pagaies Bleues (H1) sont toujours respectivement intégrées aux formations AMFPC et MFPC. L'habilitation H1 est également accessible aux diplômés professionnels licenciés et sont dispensées par les CREF.

En ce qui concerne l'habilitation Certificateur Pagaies Noires (H2), la région Bretagne s'illustre avec une vraie animation de son réseau d'experts, en particulier sur les disciplines pratiquées en mer.



Autres formations

Pagaie Fit®

En 2024, nous avons constaté l'essoufflement de la formation Pagaie Fit instaurée depuis plusieurs années avec une quinzaine de stagiaires. Organisée à Vaires-sur-Marne depuis son lancement, la formation a du mal à se déployer en région où il est nécessaire d'avoir des relais locaux pour qu'elle puisse être mise en place. Pilote de la formation avec Frédéric ROUALEN, Amélie est à l'écoute du réseau sur d'éventuels besoins de formation sur ce thème.



Pagaie Santé®

La commission nationale a, comme les années précédentes, accompagné deux sessions de formation Pagaie-Santé mises en œuvre par le service Politiques Publiques au sein de la FFCK. Le service Formation et Professionnalisation assure son soutien administratif et financier pour sa bonne organisation.

Le suivi de cette formation par les cadres est nécessaire pour la labellisation de leur structure. Ceci ouvre la perspective à de nouvelles pratiques et vers des partenariats avec des entités dépassant le seul cadre du sport.

Cela permet, par exemple, de développer les disciplines Dragon Boat et Pirogue pour la rééducation post-opératoire du tronc et des épaules.



Relations interpersonnelles

La formation « Améliorer ses relations interpersonnelles » a été animée par Amélie au printemps 2023, à la suite de l'obtention de son titre de « Technicienne en Programmation Neurolinguistique » en avril 2023. Encouragée par le succès de cette première session Amélie a proposé une formation en mai 2024 sur le site fédéral qui n'a malheureusement pas trouvé son public. Elle sera reconduite en 2025.

Formations professionnelles

Il nous semble également important de citer les formations professionnelles mises en place ces dernières années.

Qualiopi®



Nous saluons tout d'abord l'implication du Service Formation et Professionnalisation concernant la labellisation Qualiopi de notre Organisme de Formation en septembre 2022. Cette étape fut chronophage pour le service, elle est suivie d'un audit tous les 18 mois. Au printemps 2024, ce premier audit a révélé l'absence de non-conformité. Le prochain aura lieu en 2026.

CQP Moniteur EC

L'année 2023 a été marquée par la réécriture du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie (MCKSP), avec la Branche Sport.

Le réenregistrement du CQP MCKSP en Eau Calme présente des modifications importantes, qui ont demandé un accompagnement conséquent du réseau (Organismes de Formation habilités mais aussi CREF, Clubs, formateurs...).

Le dépôt à la Branche a été effectué le 31 mai et au ministère chargé des Sports en septembre. Le CQP a été publié au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) par France Compétences en mars 2024, pour trois ans.

Amélie habilite les OF extérieurs pour la mise en place du CQP MCKSP EC. Cette habilitation engendre un accompagnement de l'OF pour les premières sessions de formation.

Amélie et Benoît ont participé à la rédaction et au déploiement de ce nouveau CQP MCKSP ainsi qu'à la rédaction des deux CCP, déposés au Répertoire Spécifique (RS) en avril 2024.

CQP Moniteur EV et Mer



Le Certificat Complémentaire Professionnel en Eau Vive et le Certificat Complémentaire Professionnel en Mer ont reçu une décision favorable le 31 janvier 2025.

Les documents administratifs sont en cours de mise à jour par le Service Formation et Professionnalisation pour les futurs candidats et seront envoyés aux CREF, CTR et organismes de formation habilités. Les fiches réglementaires publiées au RS sont d'ores et déjà disponibles.

L'organisme Certificateur Sport qui gère l'organisation des jurys nationaux a informé qu'il considère les CCP comme des diplômes à part entière. Leur passage en jury national sera facturé 50 € par candidat à la FFCK, soit 50 € pour le CQP MCKSP Eau Calme puis 50 € pour chaque CCP validé par candidat.

CQP Raft EV et Nage en EV

La certification CQP Accompagnateur Raft et Nage en Eau Vive (ARNEV) a été enregistrée en avril 2023 et un travail d'accompagnement des Organismes de Formation intéressés a été effectué durant l'année 2024. Trois d'entre eux, dont deux qui ne sont pas habilités pour le CQP MCKSP, ont mis en place des formations pendant l'été 2024. Celles-ci ont conduit à la certification de 6 stagiaires.

Amélie habilite les OF extérieurs sur la mise en place du CQP ARNEV. Cette habilitation engendre un accompagnement de l'OF pour les premières sessions de formation. Amélie a donc été en contact avec le CTN de la Fédération Française de Surf qui souhaitait être habilitée pour mettre en œuvre le CQP MCKSP. Après l'envoi de la méthodologie de la demande avec accord du DTN, à ce jour, la FFSurf n'a pas donné suite.

Amélie représente la FFCK lors des jurys de Branche, à raison d'environ 1 par mois, pour l'ensemble des CQP et CCP.

DEJEPS Perfectionnement

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) Perfectionnement Sportif (PS) est mis en place en partenariat avec le Centre Régional de l'Excellence et de la Performance Sportive (CREPS) de Toulouse et est piloté par Pierre. Les 2 options Canoë-Kayak et Disciplines Associées (CKDA) en Eau Calme (EC) et CKDA en Eau Vive (EV) sont proposées. En 2024, 4 stagiaires ont validé le diplôme et 12 ont rejoint la session 2024-2025.



DEJEPS Performance

Le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) Performance Sportive (PS) est mis en place en partenariat avec l'Institut National de l'Excellence et de la Performance Sportive (INSEP). Il est également piloté par Pierre. Comme chaque année, 1 à 3 places sont réservées pour nos candidats. En 2024, 2 candidats ont validé le diplôme et 1 seul candidat est inscrit à la session 2024-2025.

Pour rappel, le seul DESJEPS PS existant porte la mention CKDA EC. Ce qui n'empêche pas les spécialistes de l'Eau Vive de s'y inscrire. Les compétences développées dans le cadre de cette formation sont avant tout des compétences d'entraîneur, quelle que soit la discipline. Seuls les diplômés de CQP/BPJEPS/DEJEPS option EV donnent des prérogatives d'encadrement professionnel dans ce milieu de pratique.

DEJEPS Direction



Le DESJEPS Animation Socio-Éducative ou Culturelle (ASEC) Direction de Structure et de Projet (DSP) a connu, à l'été 2023, une modification de la stratégie pédagogique, administrative et financière mise en œuvre pour faire face aux évolutions des politiques tarifaires de l'AFDAS et pour répondre à un enjeu d'augmentation de la marge brute réalisée par la formation.

Par rapport aux années antérieures où un prestataire extérieur intervenait, Amélie a pris en main une partie de la session 2023-2024.

Le taux de satisfaction des apprenants reste élevé et la promotion 2023-2024 renouvelle les 100% de réussite : 13 stagiaires inscrits, 13 stagiaires reçus. La prochaine session est prévue de septembre 2025 à octobre 2026, Amélie travaille actuellement au dossier d'habilitation à la suite de la réécriture du diplôme.

Les candidatures et inscriptions pour les formations DEJEPS PS CKDA EC, DEJEPS PS CKDA EV et DESJEPS PS CKDA EC sont d'ores et déjà ouvertes pour 2025-2026.

Réécriture des diplômes

La réécriture des BPJEPS ES CKDA, DEJEPS PS CKDA et DESJEPS ASEC DSP en blocs de compétences a été effectuée.

Amélie et Pierre ont participé à la réécriture des diplômes de la filière JEPS les concernant avec le bureau DS3B (Métiers de l'Animation et du Sport) de la Direction des Sports du Ministère.

En particulier pour le BPJEPS CKDA, Amélie a coordonné et synthétisé les travaux avec les Conseillers Techniques de la FFCK afin de livrer des référentiels compatibles avec les exigences de France Compétence et la réalité du métier.

Perspectives 2028

Constats actuels

Au cours de l'olympiade, et particulièrement en 2024, nous avons donc constaté :

- Une réduction progressive du nombre d'Emploi Temps Plein au sein du service Formation et Professionnalisation, avec l'absence déjà évoquée du chef de service durant quelques mois ;
- Une diminution du budget alloué à notre commission d'année en année, depuis 2019 ;
- La disparition de la plateforme de formation à distance, mise en ligne en 2019-2020, qui avait nécessité l'investissement et l'implication de plusieurs salariés et bénévoles ainsi que l'emploi d'un alternant durant 6 mois ;
- Les manques de l'application Pag'App quant à l'enregistrement de la progression Pagaies Couleurs des pratiquants lors de leur auto-évaluation, et les autres fonctionnalités qui auraient pu en découler.
- Le manque de visibilité et d'importance données aux outils Pagaies Couleurs ;
- La persistance de la carence en Pagaies Rouges et Noires ;
- Une déficience et des questionnements quant à la mise en œuvre du tutorat pour les AMFPC, MFPC, CQP stagiaires ;

Nous souhaitons retrouver à l'avenir un soutien et une reconnaissance politiques indispensables au bon développement des actions susmentionnées et nous insistons sur la nécessaire indication dans les comptes-rendus du COMEX des sommes allouées pour chaque projet validé.

En l'absence de lignes directrices explicites pour l'olympiade qui commence, le BEF a pris l'initiative, depuis octobre dernier, de se projeter dans les différents domaines décrits précédemment.

Outils fédéraux

Pagaies Couleurs

Il sera indispensable de faire aboutir les sujets restés en suspens, notamment :

- Les retours des CN d'Activités Sportives pour les équivalences des niveaux de compétition avec les capacités techniques des Pagaies Rouges et Noires.
- La production des outils pédagogiques pour les cadres et les pratiquants, attendus de la CN ESIND à la suite de sa demande du maintien de la capacité Environnement dans la dernière version des Pagaies Couleurs.



À la suite de l'enquête menée auprès des certificateurs et des retours obtenus durant les habilitations de Formateurs Fédéraux, nous avons identifié les besoins suivants :

- Une évolution de la forme et de l'ergonomie des outils existants, en particulier les fiches de situation et les antisèches de la version 2008 (actuellement au format PDF).
- La création d'outils spécifiques pour la préparation et le bilan de séances orientées entraînement.
- Une communication intensifiée sur le carnet Nirvelli, dont le fonctionnement mérite une plus grande appropriation par tous les encadrants du réseau.
- Un renforcement des liens avec les CN Jeunes pour la création et l'utilisation d'outils pédagogiques dédiés à ces publics.

Mémento du Moniteur

Une mise à jour du Mémento MMCKSP permettra notamment d'ajouter :



- Les derniers résultats internationaux, olympiques et paralympiques ;
- Les nouveaux outils pédagogiques, en particulier numériques ;
- Les évolutions des méthodes pédagogiques ;
- Les dernières modifications réglementaires des diplômes fédéraux et professionnels.

Nous alertons sur le fait que cette mise à jour sera plus compliquée que les précédentes car le fichier source éditable du document a été perdu. Peut-être est-il temps de faire évoluer le Mémento vers une forme numérique ? Cela le rendra plus ergonomique, attractif pour les nouveaux encadrants, plus simple à utiliser (grâce à un outil de recherche) et à maintenir à jour.

Mutualisation des ressources

À l'avenir, il sera capital de mutualiser davantage nos ressources pour :

- Permettre aux nouveaux formateurs de prendre en main les formations ;
- Animer les formations fédérales ;
- Harmoniser les contenus et attendus, notamment pour la sécurité ;
- Harmoniser les certifications ;
- Aborder la prévention des violences dans le sport ;
- Développer l'utilisation du carnet Nirvelli ;
- Enseigner et promouvoir les thématiques liées à l'Environnement ;
- Développer les formations d'entraîneurs fédéraux.

Des outils numériques ergonomiques, adaptés aux besoins du terrain et des instances dirigeantes, seront essentiels afin d'obtenir l'adhésion de la majorité des acteurs du réseau fédéral. Le spectre fonctionnel est vaste et une vraie réflexion est nécessaire pour favoriser le développement de nos activités sous toutes leurs formes : loisir, compétition, santé, fitness, tourisme, etc.

Plateforme pédagogique en ligne

En lien avec les sujets précédents, il sera fondamental de réfléchir à la création d'une plateforme pédagogique collaborative au format numérique pour permettre plusieurs usages, selon les besoins des utilisateurs.

Pour le service Formation et Professionnalisation :

- Héberger la version numérique du Mémento MMCKSP et le maintenir à jour ;
- Héberger et simplifier la mise à jour des référentiels Pagaies Couleurs ;
- Avoir un suivi en temps réel des formations en cours.

Pour le BEF, la CNEF et les CREF :

- Partager des ressources pour les formations nationales et régionales ;
- Diffuser les informations, invitations et comptes-rendus de réunions ;
- Créer du lien entre les acteurs du réseau Enseignement et Formation.

Pour les formateurs et les tuteurs :

- Partager les ressources pédagogiques avec leurs stagiaires ;
- Suivre la progression des stagiaires dans les formations ;
- Certifier la partie théorique des compétences visées ;
- Créer des échanges entre eux, et avec leurs stagiaires.

Pour les encadrants :

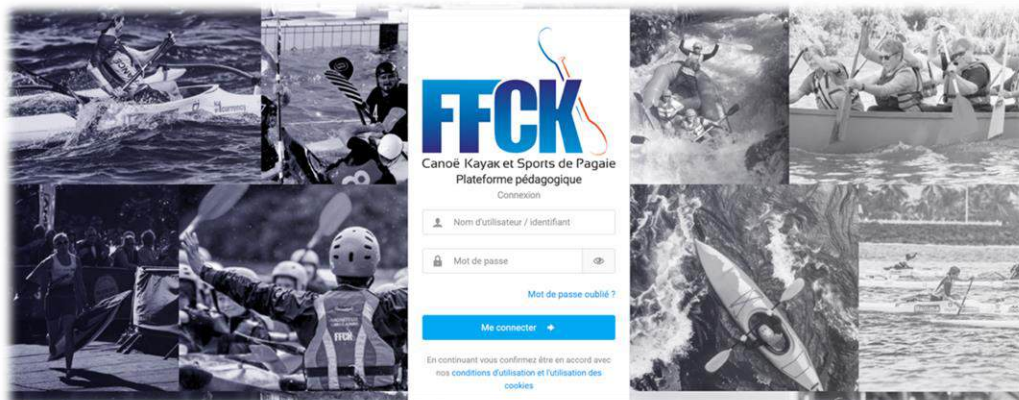
- Consulter la version numérique du Mémento MMCKSP ;
- Créer leurs séances de situations pédagogiques ;
- Faire le lien entre les situations et les compétences des référentiels PC ;
- Valider les PC lors de l'acquisition de toutes les compétences d'un référentiel ;
- Créer et planifier leurs cycles de séances pédagogiques ;
- Collaborer sur les situations pédagogiques de ces séances ;
- Publier ces situations pour les mutualiser avec les autres encadrants ;
- Proposer des sorties et stages en fonction du niveau des pratiquants.

Pour les structures :

- Permettre aux dirigeants de suivre la progression PC de leurs pratiquants ;
- Permettre aux dirigeants de suivre la progression de leurs stagiaires en formation ;
- Partager ce suivi au sein des équipes pédagogiques ;
- Créer du lien entre les dirigeants et les équipes pédagogiques ;
- Animer le calendrier des cycles de séances, des sorties et des stages.

Pour les pratiquants :

- S'autoévaluer en fin de séance ;
- Suivre leur progression PC individuelle au fil des séances ;
- Créer de l'échange avec leurs encadrants sur le bilan des séances ;
- S'inscrire aux séances, sorties et stages de leur structure adaptées à leur niveau.



Vestiaire

Attendu depuis de nombreuses années, un vestiaire proposant des habits et accessoires sur le e-shop permettra de visibiliser :

- Les formateurs et tuteurs fédéraux ;
- Les cadres fédéraux : AMFPC, MFPC, EF1-2-3, GF ;
- Les élus nationaux et régionaux des Commissions Enseignement et Formation.

Analyse de l'emploi

Une nouvelle enquête CERES sur l'emploi dans nos activités permettra de mettre à jour et d'analyser l'évolution à la suite de celle menée en 2016. Celle-ci avait permis de dégager des perspectives importantes, notamment vis-à-vis de la stratégie des formations professionnelles portées par la FFCK.

Formations fédérales

Évolutions règlementaires

Nous souhaitons ajouter dans les règlements de tous les diplômes fédéraux l'obligation d'intégrer un temps de sensibilisation aux formes de violences identifiées dans le sport :

- Bizutage (au sein et hors des structures)
- Discriminations (listées dans l'article 225-1 du Code Pénal)
- Harcèlement (physique et numérique)
- Violences sexistes et sexuelles (VSS)

Il faudra bien entendu adapter le contenu de ces interventions aux publics cibles et il nous semble important de rappeler que le Président de chaque CREF jouera un rôle crucial pour s'assurer que toutes les informations essentielles liées à la lutte contre ces formes de violences seront transmises lors des formations régionales.

L'ensemble des futurs encadrants devra avoir été sensibilisé à ce sujet à l'aide de différents outils à destination des formateurs, disponibles sur le site fédéral. Il sera également possible d'organiser des sessions de sensibilisation avec les antennes locales de l'association Colosse Aux Pieds d'Argile (CAPA), partenaire de la FFCK depuis plusieurs années.

Une réflexion pourra être engagée afin de développer ce partenariat entre la FFCK et Colosse pour organiser et porter une à plusieurs fois par an, en présentiel et/ou en visioconférence des sessions de sensibilisation de 2heures environ, ouvertes aux membres du réseau concernés :

- Dirigeants des structures membres et des organes déconcentrés ;
- Encadrants bénévoles et salariés de ces structures ;
- Bénévoles actifs en responsabilité, même ponctuelle, de mineurs.



COLOSSE 
AUX PIEDS D'ARGILE

Entraîneur Fédéral

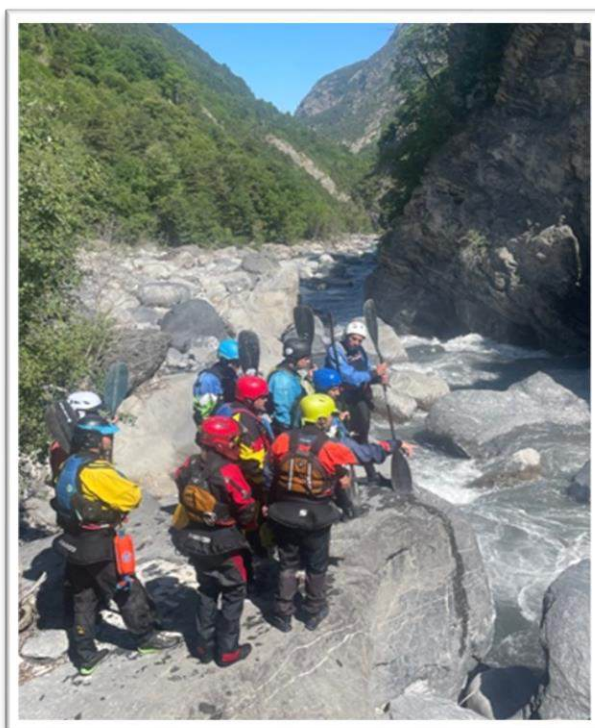
Concernant la formation d'Entraîneur Fédéral, une réflexion de promotion de cette filière sera menée pour :

- Susciter l'intérêt des parents et des encadrants à développer leurs compétences dans le domaine de l'entraînement, via l'EF1 ;
- Inciter les entraîneurs déjà diplômés à se recycler et partager leurs expériences au cours des temps de formation ;
- Suivre les statistiques de participation aux unités de formation et plus seulement celles d'obtention des 3 diplômes.

Il est important de bien rappeler aux formateurs de renseigner dans l'extranet fédéral le suivi de chaque unité de formation par les stagiaires afin de permettre de mieux quantifier le nombre de licenciés formés et d'encourager les stagiaires à compléter leur formation dans les territoires voisins qui organiseraient les unités manquantes.

Guide Fédéral

Le BEF et le service Formation et Professionnalisation devront accompagner au mieux les régions afin d'organiser des formations de Guide Fédéral dans les 3 milieux de pratique, notamment en Eau Clame et Eau Vive qui ont vu peu de sessions ouvertes depuis la publication du diplôme en 2021.



Formations professionnelles

Il faudra veiller à :

- Renforcer humainement l'équipe actuelle du service Formation et Professionnalisation pour assurer les 2 prochains audits Qualiopi (2026 et 2028).
- Réfléchir à l'organisation de formations CQP MCKSP au format long portées par la FFCK, selon les besoins et opportunités des territoires, notamment les CRCK ultra-marins.
- Poursuivre la mise en place des DEJEPS PS EC et EV avec le CREPS de Toulouse, le DESJEPS PS EC avec l'INSEP et le DESJEPS GSP porté par la FFCK.

Compte-tenu des évolutions récentes, il semble pertinent qu'une réflexion plus globale sur le modèle économique des formations menant au CQP MCKSP et aux CCP Eau Vive et CCP Mer soit portée par les membres du BEF. Cela ne pourra s'effectuer qu'une fois le projet fédéral publié, après la prochaine Assemblée Fédérale du 12 avril 2025, afin que les éventuelles propositions du BEF puissent respecter la vision et l'orientation politique du COMEX et du CA concernant le volet de la formation.

Partenariats

Nous gardons à l'esprit la poursuite des partenariats avec :

- L'Éducation nationale pour relancer le projet de formation des enseignants via Magistère, la plateforme de formation en ligne du ministère, et adapter Nirvelli au public scolaire.
- L'USEP pour faire vivre la convention entre la FFCK et la fédération scolaire. Celle-ci a été renouvelée avec une commission mixte Mini-Pag' et Enseignement Formation pour la création d'un outil pédagogique commun en lien avec le Nirvelli destiné aux enfants de 9 à 12 ans.
- L'UNSS, principalement pour la co-organisation du championnat de France UNSS à Vaires-sur-Marne en mai 2025. Des rencontres sportives expérimentales avec le CD13 ont permis d'envisager un outil commun aux deux fédérations.
- Les OF professionnels pour généraliser la présentation des outils fédéraux, notamment le dispositif Pagaies Couleurs et le carnet Nirvelli, afin qu'ils soient connus et utilisés par les stagiaires préparant des diplômes d'encadrement des sports de pagaie.

m@gistère



Conclusion

L'enseignement des Sports de Pagaie, comme la formation de nos encadrants et bénévoles est fondamentale pour le bon développement de nos activités. Seuls, notre champ d'actions est parfois limité mais nous savons pouvoir compter, au besoin, sur :

- Les Commissions Nationales d'Activités Sportives, notamment pour les thématiques technique, culture sportive et sécurité des Pagaies Couleurs jusqu'aux niveaux rouges et noirs ;
- La Commission Nationale ESIND, pour la formation des cadres et des pratiquants sur la thématique environnement des Pagaies Couleurs ;
- Les Commissions Nationales Jeunes, pour les liens avec les fédérations scolaires et pour la mise en place des animations Mini Pag' ;
- Les autres Commissions Nationales transversales : Activités de Loisir, Acteurs du Tourisme, Pagaie Santé, Juges et Arbitres, Éthique et Déontologie.

La période qui s'amorce devra donc être propice à de multiples échanges et travaux menés de concert avec les commissions concernées pour chacun des projets impliquant la CNEF.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous aurez porté à ce compte-rendu et restant à votre disposition concernant les sujets qui sont les nôtres, ou pour une partie de cartes...



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ESIND



Philippe CAILLEBOTTE

Président de la Commission Nationale

Le canoë kayak et les sports de pagaies sont par essence des sports de nature.

La France, par le nombre de cours d'eau, de plans d'eau et longueur de façades maritimes recèle un patrimoine extraordinaire qui est favorable à notre activité.

Le nombre de pratiquants, les activités pratiquées, confirment les tendances post COVID, l'eau et les milieux naturels aquatiques (eau salée, eau douce, eau vive, eau calme) sont une source d'attractivité importante pour les loisirs.

Après les années 2022 et 2023 plutôt marquées, sur tout le territoire, par la sécheresse et des étés chauds, 2024 restera marquée elle par des épisodes pluvieux longs et parfois intenses. Cette fois ci ce sont donc les crues et les inondations qui nous ont préoccupés. Les structures canoë kayak et sports de pagaies ne sont pas épargnées : locaux inondés, aménagements sportif endommagés, activités perturbées.

Le changement climatique est toujours en action, et s'affirme en tant que préoccupation sociétale. La variabilité des conditions climatiques en est un des indicateurs. Notre présence sur l'eau nous incite, oblige, à se préoccuper de l'état des milieux aquatiques qu'il soit, au sens de la Directive cadre sur l'eau de 2000, chimique, biologique ou morphologique.

Tous ces éléments, relayés par les services et institutions chargés de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, provoquent encore des tensions conduisant à envisager de limiter voire interdire nos activités (récemment à travers des arrêtés sécheresse et cyanobactéries).

Les tensions sur la ressource en eau ainsi que sur l'énergie sont aussi venues impacter les activités directement liées aux lâchers d'eau et aux soutiens d'étiages ; les activités nautiques sportives et de loisir pèsent peu face à ces usages considérés comme majeurs, même si la demande sociétale est grandissante à leur égard.

Ces conséquences de l'évolution du climat mais aussi de l'évolution de la demande de nature doivent nous questionner sur l'avenir de l'ensemble de nos activités.

Les questions d'économie de l'énergie et de l'impact des transports ne doivent pas être oubliées.

Le suivi des projets liés à la poursuite de politique de rétablissement de la continuité écologique est toujours d'actualité.

La commission ESIND continue à agir à tous les niveaux : national, interrégional, régional, départemental et local.

Chaque « échelon » est impliqué en termes de veille réglementaire, de participation aux instances de gestion des milieux aquatiques, de suivi de projets d'aménagement des espaces sites et itinéraires de pratique... Accès à l'eau et à la ressource, continuité de parcours, conflits d'usage ... nous sommes sur tous les fronts : eaux vives, eaux calmes, mer.

Tout ceci nécessite de la disponibilité, de la vigilance et des compétences juridiques, environnementales, techniques, relationnelles et rédactionnelles. Elles s'exercent collégalement car il n'est pas facile de réunir toutes ces compétences sous le même casque. La mise en réseau de tous les acteurs est un des moyens permettant de partager ces compétences et de les faire fructifier.

Autre aptitude nécessaire : la persévérance car bon nombre de projets se poursuivent au fil des années comme le dossier de réhabilitation du Barrage de la Planche à Saint Sauveur de Montagut qui a été lancé en 2014 et devait être terminé en 2024 (intégration d'une passe à canoës et règlement d'eau incluant la pratique sports de pagaies). Les crues de l'automne et hiver 2023/2024 ont remis en cause les travaux débutés à l'été 2023 ...

Un certain nombre de dossiers bénéficient de l'indispensable appui du Service d'Assistance Territoriale et Equipements (SATE) du siège et des compétences du Cabinet JED.

Face aux enjeux il est absolument nécessaire que la commission et le SATE puissent s'appuyer sur un service très largement renforcé au niveau du siège et en régions. Si nous voulons, dans les années à venir, faire face aux exigences en termes de compétences et de temps de travail, le bénévolat ne suffira plus !

Au-delà de nos adhérents, l'ensemble de la communauté des pagayeurs nous attends sur ces questions qui peuvent être fédératrices.

Une commission nationale investie :

- **Jeux Olympiques 2024**

La commission, à travers l'engagement de nombreux membres et le SATE, s'est aussi investie sur les Jeux Olympiques de Paris :

- Contribution à la conception du Stand fédéral de la Villette, avec un espace dédié,
- Finalisation du travail de mémoire autour de l'histoire de la commission,
- Animation sur le stand,
- Intervention dans le cadre de la conférence Environnement et climat : SECHERESSE, EAU ET SPORTS NAUTIQUES (CNOSF),
- Co-organisation et animation d'un stand de restitution sur les Relais de l'Eau à La Villette (2 jours)

- **Comité National de l'Eau :**

- Copilotage par Thierry BURLLOT (président Comité Bassin Loire Bretagne, Frédéric MOLOSSI (Vice-président ANEB), et Georges DANTIN (VP FFCK), du groupe de travail "Grand cycle de l'Eau" dans le cadre de l'élaboration du Plan Eau annoncé par le président de la République en mars 2023 qui prévoit notamment la généralisation des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ;
- Poursuite du travail sur la prise en compte de la continuité de la navigation dans le cadre du groupe de travail sur la mise en œuvre apaisée de la continuité écologique,
- Veille sur le Guide sécheresse 2023,
- Contribution dans l'avis du CNE pour une meilleure prise en compte de nos activités dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

- **Comités de Bassin :**

Nous sommes présents dans les 6 bassins de Métropole par le biais de 7 représentants (2 en RMC). Ces représentants qui siègent au sein du bureau ESIND facilitent ainsi la remontée des actualités et des actions dans les territoires. Ils s'appuient mutuellement pour coordonner leurs interventions et propositions dans leur bassins respectifs. Les échanges d'information sont également réguliers avec le représentant au CNE.

- **Partenariat avec l'Association Nationale des Elus de Bassin (ANEB) :**

- Mise en œuvre locale de la convention de partenariat signée en 2023,
- Intervention au congrès de l'ANEB à Nancy, lors du lancement des Relais de l'Eau, sur le thème Sports et gestion de l'Eau,
- Association de nombreux clubs ou instances locales FFCK aux 32 actions menées sur le territoire,
- Co-organisation et animation d'un stand de restitution sur les Relais de l'Eau à La Villette (2 jours)

- **Comité National pour la Biodiversité :**

- Avis relatif au projet de Stratégie nationale pour la biodiversité 2030
- Participation aux Assises de la biodiversité

- **Comités de façade :**

Participation à la définition des Stratégies de façade, stratégie nationale des aires marines protégées (rédaction d'un cahier d'acteurs)

- **Réseau ESIND** qui s'étoffe, se renouvelle, mais peine encore dans certaines régions et départements

=> *Nécessité de travailler sur la lisibilité et la communication, le lancement d'un travail collaboratif avec les commissions Loisirs / Tourisme et Sportives est toujours d'actualité*

- **Pagaies couleurs :**

=> *Travail, au sein de la commission, sur le volet environnement toujours en panne*

- **Partenariat EDF :**

Réunions régulières pour suivi spécifique de dossiers sensibles (aménagement d'ouvrages, lâchers d'eau, ...) résolution des difficultés de collaboration sur les territoires CRCK/UP EDF, CDCK/GEH EDF), approche prospective dans le cadre du changement climatique, ... ;

- **Autres partenariats (implication forte du SATE):**

- Mise en œuvre d'une convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, elle devrait aboutir pour 2025 sur un travail d'analyse et de fonctionnalité des ouvrages de franchissement mixte.
- Contacts pour démarche similaire avec d'autres agences (Rhin-Meuse, Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée...)

- **Veille juridique :**

=> *Réactivation d'une cellule de veille et lobbying comme celle qui a permis la prise en compte de nos activités dans la Loi sur l'eau de 1992 puis celle de 2006 toujours d'actualité*

- **Cyanobactéries et Canoë Kayak (voir SATE) :**

=> *Analyse juridique et de risque à travers la bibliographie disponible. Sollicitation du CNOSF pour piloter une étude plus large intégrant tous les sports nautiques*

- **Travail de mémoire de la commission finalisé**

Actualité au sein des territoires :

Toujours difficile d'avoir un retour sur ce qui est fait sur tous les territoires.

Pourtant ces retours sont importants afin de communiquer avec nos interlocuteurs et partenaires, les autres usagers et l'ensemble de la communauté des pagayeurs.

Une illustration de notre difficulté à communiquer qui ne doit pas cacher l'ampleur du travail accompli, à accomplir, et de la nécessité de doter le SATE et la Commission de moyens humains au niveau national et au niveau territorial pour apporter expertise et soutien aux nombreux bénévoles impliqués sur la thématique !

Merci à tous les référents en région et départements qui ont répondu à notre demande de transmission de leurs bilans. Ils se reconnaîtront !

Pour les autres n'hésitez pas à le faire la boîte mail de Dominique Massicot n'est pas fermée

- **Gestion de l'eau et des parcours**
 - Comités de bassin Adour Garonne, Artois-Picardie, Loire Bretagne, Rhin Meuse, Rhône Méditerranée, Seine Normandie. La réflexion sur les futurs SDAGE 2027/2032 est lancée sur les six bassins
 - Comités de façade Manche / Mer du Nord, Nord Atlantique, Sud Atlantique, Méditerranée. Travail sur la Stratégie de façade et les aires marines protégées
 - CDESI
 - Commission des usagers VNF
 - Commissions Locales de l'Eau (Schémas d'aménagement et gestion de l'Eau)
 - Comités de pilotage Réserves naturelles, Natura 2000, Espaces naturel sensibles...
- **Veille réglementaire**
 - Arrêtés préfectoraux à faire modifier ou annuler
 - Projets d'arrêtés visant à limiter voire interdire la pratique, de plus en plus motivés par les conflits sur la ressource en eau
 - Projets d'aménagements de cours d'eau et travaux en rivière
- **Prévention de conflit d'usages et environnementaux**
 Mise en place et Suivi de charte des usages nautiques
- **Amélioration des conditions de navigation**
 - Expertise sur la signalisation des ouvrages et des accès à l'eau, signalétique des chemins de contournement
 - Passes à canoës
- **Nettoyage des rivières**
 De nombreuses structures fédérales organisent et participent à des actions. Même si parfois elles peuvent paraître dérisoires face à l'état de certains de nos lieux de pratique elles participent indéniablement à la sensibilisation à leur préservation que ce soit vers nos pratiquants comme vers ceux qui les voient ! Il ne faut rien lâcher.

Service Aménagement Territorial et Equipement :

Le service composé d'Antoine Dubost et de Dominique Massicot (à temps partiel), de Dominique Texier qui a rejoint le service à temps partiel depuis septembre 2023, dans le cadre d'un mécénat de compétence proposé par la MAIF, au service du projet Gardiens de la rivière, devenu Gardiens de la Rivière à la Mer.

Des missions récurrentes :

- Gardiens de la Rivière à la Mer®

Etat fin 2024

	Clubs 2024*	Membres 2024*	Structures 2024*	Gardiens 2023	Gardiens 2024	Ratio Gardiens en %
Antilles, Guyane	23	2	25	0	0	0
Mayotte, Wallis, Calédonie	13	0	13	0	0	0
Corse	5	1	6	0	1	0
Normandie	33	0	33	0	0	0
Bretagne	65	14	79	1	2	2,5
La Réunion	8	1	9	2	2	22,2
Bourgogne Franche Conte	46	2	48	2	3	6,3
Centre Val de Loire	30	1	31	3	3	9,7
Provence Alpes Côte d'Azur	47	12	59	3	3	5,1
Grand Est	58	2	60	4	5	8,3
Occitanie	50	12	62	4	5	8,1
Auvergne Rhône Alpes	58	9	67	4	5	7,5
Pays de la Loire	46	7	53	6	8	15,1
Hauts de France	46	3	49	9	9	18,4
Nouvelle Aquitaine	95	9	104	5	18	17,3
Ile de France	51	3	54	23	30	55,6
TOTAL	674	78	752	66	94	12,5

* Source : service accompagnement des structures

Le travail d'animation de réseau fait en Ile de France montre son efficacité. Un enseignement à retenir pour la suite du développement du réseau au niveau national.

Le protocole expérimental de mobilisation des clubs mis en place en Nouvelle Aquitaine a également démontré la pertinence de l'échelle régionale dans la construction du réseau. Reste à le tester dans d'autres régions !

- **Sentiers Nautiques**
 - Labélisation des 10 sentiers de la Somme
 - Création du Sentier Nautique de la Rance (en cours de finalisation)

➔ 73 Sentiers Nautiques® en place

- **Études**
 - Anses d'Arlets, Martinique : Etude d'opportunité, stade d'eau vive
 - Schéma d'organisation des grands lacs du Verdon
 - Validations et dimensionnements de passe à bateaux (sollicitations syndicats / DDT / OFB) : Savonnières, Ballan-Miré...
 - Topoguide Haut Rhône pour le compte du CRCK AURA

- **Juridique**

La tendance à la judiciarisation des relations entre usagers continue à se renforcer ; l'accompagnement du Cabinet JED demeure toujours une ressource essentielle pour la FFCK avec des dossiers qui se prolongent sur plusieurs années sur le Drac, la Romanche, la Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès, sur l'Hérault, les arrêtés sécheresse dans l'Aude, les franchissements d'ouvrages (notamment le barrage de Crissey ou encore la réouverture du barrage de Poutès), le canal de Craponne.....

Cette judiciarisation touche également les professionnels et la FFCK peut in fine être touchée au titre de l'intérêt général par des jugements concernant des pratiquants non fédéraux comme sur la Dronne (24).

- **Accompagnement de la CNESIND**

Le service a continué à accompagner la Commission, que ce soit auprès des élus et membres des Comités de Bassin ou des Comités de Façade Maritimes et autres instances de gestion de l'eau, ou dans le suivi de la commission et de ses temps formels de réunion.

Le service a activement participé à la rédaction de l'exposition sur l'histoire de la commission et de la fédération en tant qu'acteur de l'eau pour le pavillon Archifolie lors des JOP de Paris.

- **Sécheresse**

Le service est également intervenu à de nombreuses reprises auprès des administrations de l'Etat afin de contribuer à l'adaptation légitime de nos pratiques aux situations hydriques extrêmes, mais a dû recourir à des contentieux sur le territoire géré par le Préfet coordinateur du Bassin Adour Garonne pour des restrictions non légitimes. Des arrêtés de restriction de la navigation contestés du niveau départemental au niveau ministériel

- **Cyanobactéries**

Corollaire de la situation hydrique compliquée, les administrations départementales ont multiplié les réglementations de pratique sur le fondement du risque cyanobactéries. Si le service est directement intervenu auprès des Préfectures concernées, un travail de fond a été engagé, en complément de l'expertise juridique du Cabinet JED, au sein du CNOSF avec des fédérations potentiellement concernées. Ce travail nécessite des études approfondies qui sont toujours en cours de définition et des modalités de faisabilité.

- **Cartographies** : à la demande : mise en place de la cartographie interactive OEKA, avec le service accompagnement notamment

- **Représentations et présentations :**

- Présentations des solutions Gardiens de la Rivière®, Sentiers Nautiques® et Pagaie Nature® et lors du bilan des Bases nautiques d'avenir, mené par l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
- Participation aux Commissions Nationales des Usagers des Voies Navigables de France
- Echanges réguliers avec VNF sur le tourisme fluvestre
- Intervention de la Journée Scientifique de l'Université de Nantes - Sport et développement durable
- Lancement de l'étude HMUC du bassin de la Loire - Agence de l'eau Loire Bretagne

Un grand bravo à tous ceux, bénévoles, cadres techniques, qui œuvrent à tous les niveaux.

Un grand merci à Antoine Dubost qui a quitté le SATE en septembre mais qui reste à nos côtés !

Une pensée très amicale vers Michel Vendrot qui a souhaité transmettre le flambeau. Il a su résister aux tempêtes que la commission a subi dans les années 2010 et continué à éclairer nos travaux avec enthousiasme.

Merci aussi au Président Fédéral, au Bex, à la Direction Technique Nationale qui ont cru en l'importance de ce travail et nous ont soutenu durant les deux olympiades écoulées.

RAPPORT DE LA COMMISSION MINI-PAG



Maxime LIGNEREUX

Président de la Commission Nationale

Bilan 2024

Pour l'année 2024, la Commission Nationale Mini-Pag avait initialement prévu l'organisation de cinq animations nationales visant à promouvoir et à développer la pratique du canoë-kayak auprès des jeunes pagayeurs. Cependant, en raison de contraintes organisationnelles, seules deux de ces animations ont pu être menées à terme.

Mini-Pag des Côtes d'Armor

L'animation Mini-Pag des Côtes d'Armor a été un véritable succès, permettant à une centaine de personnes, dont de nombreux jeunes licenciés, bénévoles et cadres en formation, de vivre un moment inoubliable autour du canoë-kayak. L'événement a donné lieu à la réalisation d'un film très apprécié, qui constituera un excellent souvenir pour les participants ainsi qu'un précieux outil de communication auprès des partenaires. Malgré quelques défis logistiques liés à l'itinérance et à l'accueil sur certains sites, l'organisation générale a été particulièrement bien réussie grâce à l'implication et à la solidarité des clubs locaux, qui ont généreusement mis à disposition du matériel et des ressources humaines. L'implication active des jeunes dans les différentes tâches collectives témoigne de la très bonne ambiance régnant durant ces trois jours. Toutefois, l'animation a révélé un coût financier important, malgré les nombreuses contributions matérielles bénévoles. Le bilan final reste néanmoins très positif, renforçant la dynamique locale et interrégionale du canoë-kayak.



Mini-Pag des Pyrénées

De son côté, l'animation Mini-Pag des Pyrénées, qui s'est déroulée du 14 au 16 juin 2024 sur les sites emblématiques de Lourdes, du Gave de Saint-Pée-de-Bigorre à Nay et de Lestelle-Betharram, a marqué les esprits par sa forte dimension éducative et sportive. L'olympisme et la biodiversité ont constitué les thèmes centraux de ces journées. Les jeunes participants ont ainsi pu s'initier à diverses disciplines telles que le kayak cross, le rafting ou encore le paddle, tout en approfondissant leur connaissance de l'environnement naturel et des écosystèmes locaux grâce à des ateliers pédagogiques encadrés par des bénévoles et cadres professionnels passionnés. Ce rendez-vous a également permis aux jeunes licenciés issus de différents territoires de créer des liens forts et de découvrir ensemble les valeurs propres au canoë-kayak.



Animations 2025

Les trois autres animations, qui n'ont pas pu être réalisées en 2024, sont reportées à l'année 2025. Ainsi, le CDCK 62 organisera son animation les 21 et 22 juin 2025 à Saint-Omer. Une autre animation est prévue les 5 et 6 octobre 2025 au Lac de Pierre-Percée (54), avec pour objectifs principaux la création d'une nouvelle finalité sportive attractive pour les jeunes, l'exploitation d'un site remarquable, et l'inscription durable de cet événement au calendrier sportif régional. Cette action bénéficiera du soutien d'un stagiaire DEJEPS, qui accompagnera le CDCK 54 dans la mise en place du projet, ainsi que de l'intérêt manifesté par les CDCK voisins des départements. Une troisième animation en région PACA est envisagée, mais reste encore à confirmer.

Bilan Animation 2021-2024

Lors des réunions plénières auprès des régions et départements, le bilan des animations de l'ensemble de l'olympiade a été présenté. Au total, ce sont 90 délégations et 350 jeunes de moins de 14 ans qui ont été concernés par ces actions, représentant ainsi 65% du public cible. Ces animations ont pu être menées à bien grâce à un soutien financier annuel conséquent de 20 000 euros obtenu via le Projet Sportif Fédéral (PSF). Des animations Mini-Pag ont été mises en place au niveau des CDCK et CRCK tout au long de l'olympiade, ce qui a permis de renforcer les liens avec la Commission Nationale Mini-Pag. Ces événements ont été largement appréciés par les jeunes participants, les cadres techniques et les accompagnants, contribuant à la dynamique positive et à la réussite de ces actions.

Projet Olympiade 2025-2028

Pour la prochaine olympiade, la Commission Nationale Mini-Pag souhaite poursuivre et amplifier cette dynamique en développant davantage ces animations. L'objectif sera de pérenniser les actions nationales, de faire évoluer le cahier des charges, de renforcer l'attractivité sportive auprès des jeunes, tout en continuant à valoriser les sites remarquables de pratique du canoë-kayak. La commission souhaite également encourager une implication accrue des clubs et développer de solides partenariats pour garantir la pérennité et la qualité de ces rassemblements sportifs et éducatifs.

La Commission Nationale Mini-Pag lance un appel à candidature pour l'organisation des animations 2026 et 2027, en mettant à disposition ce cahier des charges :

Participants :

- Les participants doivent être titulaires d'une licence d'un an en loisir ou en compétition, ou d'une licence de trois mois en loisir.
- L'âge des participants ne doit pas dépasser 15 ans.
- Un niveau minimum de pagaie blanche est requis.
- Un animateur d'au moins 16 ans, titulaire du brevet AMFPC (Animateur de Mini-Pag et Formation Pagaie-Couleur), doit être présent.
- Un responsable majeur, titulaire d'une licence d'un jour par jour, doit être désigné.

Organisateurs :

- Les organisateurs doivent prendre en charge l'organisation de la restauration.
- La durée de l'événement doit être d'au moins deux jours.
- Les animations sont laissées au libre choix des organisateurs, dans le but de valoriser les sites de pratique.
- Des bateaux doivent être mis à disposition des participants.
- Le prix de l'inscription est laissé à la discrétion de l'organisateur.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MEDICALE



Philippe GRIPPON

Président de la Commission Nationale

Protéger la santé des pratiquants des sports de pagaie, veiller à la sécurité des pratiques, aider à l'amélioration des performances des sportifs dans le respect de l'éthique, prévenir les accidents et lorsqu'ils surviennent, traiter les blessures ; sont quelques-unes des missions des médecins qui œuvrent dans chacune de nos fédérations sportives rappelées par le code du sport.

Le rapport d'activité qui clôture une olympiade est l'occasion de mettre en perspective le travail accompli mais aussi celui qui reste à faire pour la suivante.

Durant cette olympiade post pandémie, le travail en distanciel est devenu la règle, les rencontres en présentiel l'exception. Les pratiquants, leurs encadrants, les responsables de clubs, les structures déconcentrées fédérales, les organisateurs de compétitions, les salariés du siège, toutes et tous ont dû s'adapter à de nouvelles façons de pratiquer, de travailler, de se réunir. Les rencontres en distanciel sont certes plus faciles à mettre en œuvre mais au combien moins propices à la convivialité.

Heureusement l'année 2024 a permis de grands moments de partage et d'échanges, lors de la préparation finale des jeux olympiques et paralympique avec les épreuves « test events », pendant les jeux et aussi à leur retour fin octobre réunissant toutes les disciplines du canoë kayak sur un même lieu. Leur réalisation, sur le site de Vaires sur Marne à côté de notre maison des sports de pagaie siège de la Fédération à peine sortie de terre, fut un grand moment tant pour nos athlètes que pour nos bénévoles investis pour nombre d'entre eux comme volontaires. Nous avons accueilli le monde du sport à Paris et en particulier le monde du Canoë Kayak et des sports de pagaie à Vaires sur Marne.

La Commission Médicale était composée statutairement :

Du Médecin élu à l'assemblée générale ; le Docteur Michel CADET

Du président de la commission médicale nationale ; le Docteur Philippe GRIPPON.

Du médecin coordinateur du haut niveau ; le Docteur Thomas SCALLIET.

Du médecin chargé de la gestion nationale de la surveillance médicale réglementaire ; le Docteur Charles CHANUT.

De la présidente de la commission pagaie santé ; le Dr Catherine PAOLETTI.

Des Médecins Fédéraux Régionaux élus au sein de chaque région notamment le Professeur François CARRE en Bretagne, le Docteur François DESCLAUX en nouvelle Aquitaine, le Docteur Olivier SELTON en grand est, le Docteur Gisèle SURANYI en Bourgogne Franche comté.

Des médecins nommés apportant leur expertise, particulièrement le Professeur François CARRE et le Docteur Olivier COSTE.

Les médecins d'honneur de la FFCK (anciens médecins fédéraux nationaux et anciens présidents de la commission médicale nationale) ; Docteur Daniel KOEHLIN.

Le bureau exécutif de la FFCK est représenté par Monsieur Emmanuel GIRARD secrétaire général.

La direction technique nationale par Monsieur Mehdi DEGUIL jusqu'à son affectation à d'autres missions puis par Monsieur Lionel FRAISSE.

Pour cette nouvelle olympiade le Docteur Michel CADET appelé à d'autres fonctions n'a pas souhaité renouveler son mandat (mais reste médecin d'honneur de la FFCK). Lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2024 le Docteur Philippe GRIPPON a été élu comme médecin au conseil d'administration. Lors de la plénière du 25 janvier 2025, faute de nouveau candidat le docteur Philippe GRIPPON a accepté de poursuivre sa mission de président de la commission médicale nationale.

Le bureau exécutif de la FFCK est représenté par le Docteur Patrick LEFOULON Trésorier.

Notre interlocuteur, avant la nomination du futur directeur technique national (DTN) est Monsieur Laurent BROSSAT.

Il n'y a pas de changement sur les autres postes.

Nous regrettons, une fois de plus que, dans de nombreuses régions le poste de médecin fédéral régional soit vacant, bien qu'il s'agisse d'une obligation statutaire (membre élu au sein du CRCK). Le Médecin Fédéral Régional est un conseiller du Président du Comité Régional et du Conseiller Technique Régional sur les questions de santé. Les nouvelles élections n'ont hélas pas permis de créer de nouvelles vocations. Certes la démographie médicale est actuellement peu propice à l'engagement bénévole des collègues déjà bien occupés mais ils sont pourtant nombreux à pratiquer dans nos clubs. Leurs conditions d'exercice au sein des comités régionaux doivent être rendues plus attractives.

La commission Médicale se réunit statutairement lors des plénières des commissions fédérales, le bureau médical de façon trimestrielle et à chaque fois qu'un sujet l'exige.

Notre commission a travaillé en lien avec le Médecin Fédéral National, avec la Commission Pagaie Santé®, et les différentes structures du siège.

Les axes de travail durant cette olympiade ont porté sur :

1- Des actions fédérales d'ordre général.

- Une contribution à la réécriture de l'annexe 3 - Règlement Médical Fédéral
- Un avis sur périodicité du Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique du CK (CACI)
- Un apport sur l'élaboration du Questionnaire Santé sport (QS-Sport).
- Une réflexion sur les surclassements et l'élaboration d'un avis de vigilance auprès du Bex et du Conseil Fédéral
- Une réflexion sur les catégories sportives en Coupe de France d'une nouvelle discipline : le Kayak cross
- La présence et les contributions au Conseil Fédéral du Dr Michel CADET élu en son sein et des docteurs Philippe GRIPPON et Catherine PAOLETTI, au titre de Président (e) s de commissions.
- La présence au colloque annuel médical interfédéral du CNOSF ou nous avons pu être représenté qu'à deux éditions sur quatre (Montrouge en 2021 et Toulon en 2023).
- Un travail à l'Union Nationale des Médecins Fédéraux (contribution à l'élaboration et la réécriture de nouveaux statuts et du Règlement Intérieur).
- La présence de nos médecins à la remise des prix de certaines compétitions nationales.

2- Des actions de recommandations Médicales.

- Des propositions de prise en charge du risque estival potentiel lié aux cyanobactéries en lien avec la réglementation nationale du « risque baignade »
- Ecriture des recommandations en matière de prévention de la Leptospirose.
- Une liste actualisée des contre-indications à la pratique du canoë-kayak destinée aux médecins prescripteurs
- L'actualisation du dictionnaire « médico sport santé » en lien avec la commission médicale du CNOSF.
- Le suivi et la prévention de l'accidentologie observée au cours de la pratique du CK qu'elle soit compétitive ou de loisirs notamment l'analyse du suivi des accidents mortels en canoë kayak. Nous n'avons hélas, durant cette olympiade, pas pu avoir accès aux déclarations d'accidents que nos adhérents déclarent à la MAIF. Notre assureur mettant en avant des impossibilités techniques et juridiques pour nous refuser l'accès à ces données contrairement à l'usage d'autres assureurs dans d'autres fédérations.

3- Une action forte sur la Pagaie-Santé®

- L'élaboration de fiches pratiques à l'usage des éducateurs Pagaie Santé® formés par la FFCK (Cancers sein et colon, diabète type I et II, Obésité), fiches réalisées à hauteur de 75%
- La création d'un diaporama à l'usage des formateurs des éducateurs Pagaie Santé®
- La participation à la formation Pagaie Santé®, initiale et de recyclage et à la première conférence des éducateurs à Vaires-sur-Marne
- L'élaboration d'un formulaire spécifique de prescription pour les médecins généralistes ou spécialistes prescripteurs

4- Un travail au plus proche des athlètes

- L'harmonisation des catégories d'âge pour la pratique compétitive dans un cadre de contraintes physiologiques et de sécurité.
- Le conseil médical, l'orientation et le suivi des pratiquants, encadrants, patients qui nous sollicitent.
- L'analyse des dossiers médicaux difficiles transmis par nos collègues professionnels de santé, voire le règlement de litiges médicaux
- L'adoption par le Conseil fédéral du « gel » du statut de nos sportives de tout niveau et dans toutes les disciplines, obtenu lors depuis la date de la déclaration de grossesse jusqu'à 6 mois après l'accouchement
- Le suivi des demandes de surclassements.

5- Des actions pour le haut-niveau

- Le bilan de la surveillance médicale réglementaire des athlètes (SMR) de haut niveau et le suivi de leur état de santé grâce au travail du Docteur Charles CHANUT.
- L'accompagnement des équipes de France au cours des stages et compétitions internationales avec l'aide des médecins d'équipes et des professionnels de santé paramédicaux
- Un travail d'étude en cours sur la réalité de la fréquence, le retentissement et l'éventuelle prévention nécessaire de la « lyse isthmique » chez les sportifs de haut niveau (SHN).
- La tenue de la réunion médicale du haut-niveau prévue dans nos statuts de façon annuelle (SHN, SMR) qui n'a pu avoir lieu hélas qu'une seule fois durant l'olympiade.

Conseiller la fédération dans ces choix, règlements et démarches administratives tout en accompagnant les sportifs de toutes les disciplines et notamment ceux devant participer aux JOP de Los Angeles 2028, favoriser une pratique sécurisée dans la durée d'une carrière ou d'une vie de sportif, développer le sport-santé, mettre en place une veille épidémiologique afin de prévenir blessures et accidents, travailler avec les médecins des autres fédérations sportives, tels sont nos objectifs pour l'olympiade en cours et les prochaines saisons.

RAPPORT DE LA COMMISSION PAGAIE SANTE



Catherine PAOLETTI

Présidente de la Commission Nationale

2024, la poursuite du déploiement de l'activité pagaie santé®

Les formations, les campagnes de labellisations (34 clubs labellisés en 4 ans), ont largement permis le développement du réseau avec les clubs et une majorité de régions.

La prise en charge de pratiquants présentant des maladies chroniques, plus uniquement limitée au cancer du sein, continue à être notre axe principal de travail.

Pour mémoire, le Sport Santé est fléché dans les politiques publiques du ministère et Benjamin Louche, conseiller technique national (CTN), a largement contribué sur le terrain à son développement. Et cela, avec notre équipe et grâce au travail conjoint en réseau avec les clubs, que ce soit dans la mise en place de formations en région, le recyclage, les valorisations des acquis de l'expérience (VAE), la labellisation et l'accompagnement.

Les formateurs et des cadres en région, éducateurs pagaie santé, participent autant que de besoin aux travaux de la commission et leur expertise nous est indispensable.

Deux formations en région, en Nouvelle Aquitaine et en Normandie, ont réuni 19 stagiaires (cadres de club salariés pour la plupart) et permis de valider la certification de 17 sur 19 éducateurs.rices Pagaie Santé® dont un quart de féminines. Je tiens à souligner la qualité de l'accueil dont nous avons bénéficié.

À la suite de l'instruction des dossiers, la quatrième campagne de labellisation a permis à 12 structures sur 16, d'obtenir le label.

Deux clubs ont perdu leur label, l'un pour l'arrêt de l'activité, l'autre pour l'absence d'un éducateur certifié.

L'évaluation des projets ou des activités en place lors des formations des éducateurs, continue à porter l'accent sur la capacité de concevoir, mettre en œuvre et faire vivre un projet Pagaie Santé®.

Ces derniers sont de plus en plus consistants et notre présence systématique en formation nous permet d'instaurer un dialogue qui peut se poursuivre ultérieurement pour mieux les accompagner.

La délivrance de certification par VAE se poursuit au compte-goutte.

L'expérience de terrain doit être reconnue, ne serait-ce que pour poursuivre l'activité lors de la mobilité du cadre vers une autre structure, mais cela nécessite une anticipation du club afin que le futur éducateur obtienne le monitorat en amont avant de solliciter la VAE.

Le chantier du recyclage se poursuit. Par cohérence avec le recyclage des moniteurs fédéraux, la durée de validité de la certification est portée à 5 ans.

Afin de renouveler leur certification, les éducateurs se sont vus proposé un **Rendez-vous** collectif en présentiel à la suite de la rédaction de plusieurs mises en situation pratique. Cela a permis des partages d'expérience avec des retours de terrain enrichissants, notamment pour la commission.

La commission se réjouit de voir se poursuivre les regroupements inter clubs en inter-régions, plus souples à organiser et la participation de pratiquants Pagaie Santé® lors de manifestations nationales.

Les JOP furent l'occasion de présenter, sur le bassin de Vaires et entre deux séries de courses, en collaboration avec la commission Dragon Boat avec qui nous sommes régulièrement en lien, un équipage Dragon-Ladies francilien de l'Association Sportive Mantaïse de Mantes la Jolie.

Nous fûmes présents lors de l'OËK'UP quand Guillaume Brachet, avec Antoine Dubost, a présenté ses défis « Guillaume contre le parkinson » qui illustrent bien l'intérêt de la pagaie santé pour ralentir les maladies dites neurodégénératives.

Evelyne Combes a finalisé le guide d'une manifestation Pagaie Santé® sur les préconisations spécifiques dans la mise en place des animations. Il fut validé par le Bex en fin d'année et sa diffusion est imminente.

Les fiches Pagaies Santé sont en ligne sur le site et seront à réactualiser au fil du temps. Un grand merci à Michel Cadet son rédacteur et à la commission médicale.

La nécessité d'un référencement des structures non labellisées pour animer le réseau reste notre préoccupation pour le développement de notre pratique. Si l'item Pagaie Santé figurait dans Exalto, il y aurait référencement.

Et pour commencer cette nouvelle olympiade, quelques remarques et nouvelles :

- Le sport accompagne l'activité physique dans la lutte contre la sédentarité et la prescription d'activité physique adaptée pour les maladies chroniques dont l'obésité et le diabète.
- Les sports de pagaie pratiqués en pleine nature y ont toute leur place. Nous entretenons des relations bien trop timides avec les maisons Sport Santé lorsque des pratiquants sport santé peuvent être accueillis dans nos clubs.
- Avec cette nouvelle mandature, nous innovons avec une coprésidence paritaire avec Olivier Coste et le bureau se rajeunit. Trois régions n'ont pas nommé de référents Pagaie Santé alors que l'activité y est développée mais l'optimisme règne.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux référents du COMEX et du CA pour notre commission, Patrick Lefoulon, Lucille Gangloff et Didier Vivien et comptons sur eux pour nous aider au développement de notre pratique.



LA FFCK, UNE FÉDÉRATION ATTRACTIVE SUR UN SITE UNIQUE



Fédération Française de Canoë Kayak et sports de pagaie
Maison des sports de pagaie
2, chemin de la victoire
77 360 Vaires-sur-Marne
+33 (0)1 45 11 08 50